BIBLIOTHÈQUE LEGISLATURE
REÇU
27 OCT
PAR

Une croisade démarre

Le maire Trépanier ne veut plus de délinquants à Val Séjour

(Marthe Martel)

Encore une fois, qu'adviendra-t-il de Val Séjour? D'un côté le tuteur M. Guy Bélanger, affirme que le centre d'accueil repart tout simplement en neuf, avec à sa tête un nouveau directeur général, plus de jeunes et une nouvelle orientation. De l'autre, le maire Marcelle Trépanier aidée de la sûreté municipale, part en guerre contre le centre, bien décidée à le voir disparaître.

Ce que M. Bélanger a expliqué au Soleil, lundi, c'est que l'on a besoin de Val Séjour dans la région; c'est que ce centre deviendra vraiment régional, important rentable; c'est qu'on y mettra en vigueur des politiques différentes de celles appliquées auparavant et que les erreurs commises ne se répèteront pas; c'est que l'on fera en sorte que ça fonctionne bien, que les jeunes reçoivent les services auxquels ils ont droit.

M. Bélanger a indiqué que le nouveau directeur général M. Richard Thauvin, est déjà entré en fonction; que trois modules réguliers (à l'interne) fonctionnent actuellement, occupés par 45 jeunes; que l'on y retrouve les mêmes éducateurs qu'auparavant et le même personnel de soutien; que les postes de directeur clinique et directeur des services professionnels ont été fusionnés en un seul qui est actuellement ouvert.

"Tous les modules de Val Séjour seront occupés. On travaille à organiser les services dans les plus brefs délais et on pense même à une extension du centre à l'extérieur", a expliqué M. Bélanger, ajoutant qu'il n'était pas question que les salles de l'édifice servent à d'autres fins (hôpital CSS ou autre)

M. Bélanger a indiqué que la tutelle de 90 jours n'était pas encore terminée et qu'elle pourrait être renouvelée. Il a ajouté que le personnel de Val Séjour avait accueilli les changements avec enthousiasme; que la situation pouvait être un peu plus difficile avec les éducateurs mais que le nouveau directeur général devait les rencontrer aussitôt entré en fonction.

UN CENTRE POUR HANDICAPES.

Ce que Mme Trépanier a indiqué au Soleil, mardi, c'est qu'il existe dans la région un problème à régler qui a pour nom Val Séjour et un besoin à combler du côté des personnes handicapés mentalement.

Parlant tout d'abord du problème, Mme Trépanier a invité le chef Collins à communiquer à la population les difficultés que la sûreté municipale a rencontrées avec Val Séjour, depuis 1977. La statistiques amassées apparaissent dans le rapport émis par le Comité de protection de la jeunesse sur Val Séjour, lequel a mené à la tutelle.

Ces statistiques sont les suivantes: en ce qui concerne les fugues, elles sont au nombre de 449 en 1977, 531 en 1978, 360 en 1979 et 47 au 25 février 1980; en ce qui concerne les délits causés par des résidents, on compte 46 dossiers de délits criminels impliquant 74 jeunes pour l'année 1978 et 127 délits criminels impliquant 44 adolescents pour l'année 1979. De plus la sûreté municipale a remis quatre rapports dont trois se rapportent à des interventions faites à l'intérieur du centre d'accueil suite à des assauts sur des éducateurs, mentionne le rapport dont le Soleil a eu copie.

"Val Séjour coûte énormément cher à la municipalité" a avancé le chef Collins. Quant à Mme Trépanier, elle a parlé de la dévaluation des maisons et terrains du secteur des nombreuses plaintes qu'elle a reçues, du mauvais exemple pour les jeunes fréquentant la polyvalente. Tous deux ont déploré le fait que les jeunes de Val Séjour proviennent d'un peu partout et non pas de la région, qu'on les y envoie lorsqu'on ne peut les caser ailleurs et qu'il s'agissait là, du moins jusqu'à la tutelle, d'un centre expérimental qui causait plus de mal que de bien.

Mme Trépanier ne veut pas d'une nouvelle orientation, d'une nouvelle politique à Val Séjour. Elle ne veut plus de Val Séjour "et la population non plus" avance-t-elle. Elle déclare que le Centre hospitalier pourrait lui confirmer en tout temps le besoin immédiat en places pour handicapés mentaux dans la région. Elle a envoyé hier un télégramme au ministre Lazure afin d'obtenir gain de cause. Elle affirme qu'il n'est pas trop tard pour agir, selon ce que le tuteur lui a dit. Elle enverra d'autres télégrammes et ira consulter la population du secteur et de la ville si nécessaire.

Le chef Collins déclare également, de son côté, qu'une maison pour handicapés mentaux correspondrait davantage aux besoins de Valleyfield. Il explique que, ce qu'il faudrait pour les délinquants (ceux qui ne peuvent être réinsérés dans leur milieu familial), c'est un centre fermé situé à Longueuil.

Le sous-chef Poirier, également présent lors de l'entrevue commandée par le maire explique que même sous la tutelle, il y a eu des fugues et de la consommation de drogues à Val Séjour. Il mentionne qu'un jeune de Val Séjour a causé pour près de $30,000. de dommages, lundi soir, en volant un camion avec lequel il aurait eu des accidents.



Le maire Marcelle Trépanier veut faire de Val Séjour un centre pour handicapés mentaux. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Donc, d'un côté il semble qu'on soit décidé de faire de Val Séjour un centre d'accueil qui fonctionne bien. On affirme même que c'est déjà parti et qu'il n'est pas question qu'il en aille autrement. De l'autre côté, on ne veut plus de Val Séjour, nouvelle orientation ou pas. On dit qu'il n'est pas trop tard pour agir, que la plupart des jeunes de l'établissement proviennent de l'extérieur et qu'ici, ce dont on a besoin, c'est d'un centre pour personnes handicapées. Quelles conséquences auront les démarches de Mme Trépanier? C'est à suivre...

39,310 copies

le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant
VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS
SOULANGES-ORMSTOWN
(Circulation totale: Le Soleil, 24,410 copies et The St. Lawrence Sun, 14,900 copies)

Mercredi le 22 octobre 1980
25e année No 37
68 ~~84~~ pages

Gala du Mérite Sportif Régional demain soir

" Le Soleil " crée le Super Lauréat

25 Ca fait 25 ans qu'on vous informe

(Michel Jolicoeur)

A l'occasion de son 25e anniversaire de fondation, le journal "LE SOLEIL" institue le trophée du SUPER LAUREAT qui sera décerné annuellement lors du gala du Mérite Sportif Régional du Sud-Ouest.

Ce Super Lauréat sera accordé à l'athlète de la région reconnu pour son excellence sur la scène internationale et mondiale.

Le premier Super Lauréat sera officiellement remis demain soir (jeudi) lors du Gala 1979-1980 du Mérite Sportif Régional. Cette grande fête se déroulera au Restaurant Rustik de Châteauguay. Elle débutera par un souper et sera suivie de la remise des lauréats.

Le président d'honneur de ce gala 1979-1980 est le sportif bien connu Raymond Gariépy.

Une fois de plus le journal "Le Soleil" manifeste son appréciation à l'endroit des sportifs de la région et participe activement à l'amélioration de la qualité de vie de notre milieu.

Elections à la Mairie

- St-Zotique
- Coteau-Landing
- St-Louis de Gonzague

A Beauharnois

Démissions du greffier et du trésorier

(Michel Jolicoeur)

Deux hauts fonctionnaires de la cité de Beauharnois ont remis officiellement leur démission la semaine dernière aux autorités municipales. Il s'agit du greffier Maryse Beaumont et du trésorier Jean Bélisle.

Les deux démissions seront effectives le 9 novembre prochain. Mme Beaumont s'est trouvé un nouvel emploi à la municipalité de St-Bruno tandis que Monsieur Bélisle occupera la fonction de trésorier à Beloeil.

Rappelons que Mme Beaumont était à l'emploi de la cité de Beauharnois depuis à peine un an, soit depuis la mi-septembre 1979 tandis que Monsieur Bélisle avait été engagé trésorier à Beauharnois le 18 juillet 1978. Leur séjour dans la ville de l'électricité aura donc été de courte durée.

Ce soir

Le National inaugure sa saison à Valleyfield

(Normand Morand)

C'est aujourd'hui à 20h15 à l'aréna du Cegep de Valleyfield que le National de la Ligue Junior "B" du Sud-Ouest inaugurera sa saison locale alors qu'il croisera le fer avec les Jets de Châteauguay.

Jusqu'à maintenant, les porte-couleurs de Valleyfield ont obtenu un gain contre Vaudreuil à leur première joute de la saison. Par la suite, ils étaient défaits à deux reprises respectivement par les Royals du West-Island et les Cyclones de La-Salle.

Dimanche prochain à 20h à l'aréna René Lecavalier, le National en viendra de nouveau aux prises avec les Jets de Chateauguay.

Mercredi soir dernier lors de la présentation officielle des joueurs à la Brasserie Molson de St-Timothée, l'instructeur Alain Séguin indiquait que la formation 1980-81 du National avait beaucoup de potentiel.

"Dans le cadre du camp d'entrainement, après une seule partie hors-concours, je ne voulais plus rien savoir. Toutefois, une dizaine de jours plus tard, les gars ont montré clairement qu'ils voulaient jouer au hockey. J'ai donc embarqué à fond de train" a déclaré l'instructeur Séguin.

Il a dit souhaiter que les joueurs s'améliorent et raffinent leur jeu de partie en partie et ainsi "nous connaîtrons une très bonne saison" a-t-il précisé.

Il s'agit pour le National de Valleyfield de sa douzième saison. Pendant onze ans, il a évolué dans la Ligue Junior Richelieu et cette année il fait ses études dans la Ligue Junior du Sud-Ouest.



Les vétérans du National sont prêts à entreprendre une autre saison locale, mais la première dans la Ligue Junior Sud-Ouest. Ils sauront stimuler les recrues, et mener l'équipe aux plus hauts sommets comme ils l'indiquent. Il s'agit de Benoit Beauchamp, Gilles Mathieu et Jacques Lecompte à l'avant, ainsi que de Régis Blanchette, Jean-François Blanchard, du capitaine Claude Roussin, qui porte le nouvel uniforme du club, et de Serge Blanchette. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

"Ces panneaux ne sont pas une annonce pour la ville, il faut les abattre" ... Adrien Lefebvre

(Normand Morand)

Le conseiller Adrien Lefebvre a fait sourire ses collègues du conseil municipal de Valleyfield mardi soir dernier et par le fait même il a ridiculisé un peu la Chambre de Commerce locale en disant que les panneaux installés aux différentes entrées de la ville n'étaient pas une réussite.

"Ces panneaux ne sont pas une annonce pour la ville. Il va nous falloir les abattre. Si la ville en prend possession, on fera mieux de les détruire" a déclaré le conseiller de Maisonneuve.

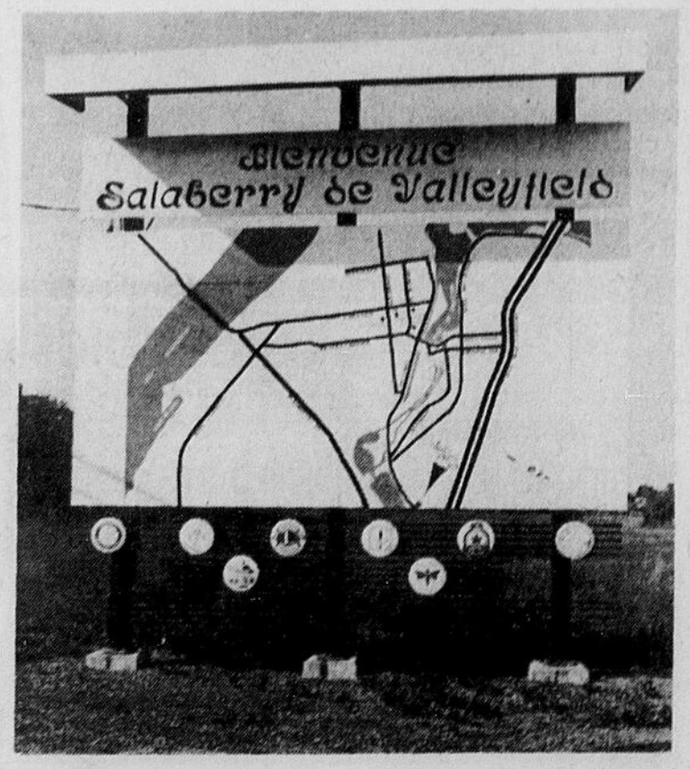
Rappelons que la Chambre de Commerce de Valleyfield a fait ériger ces panneaux en collaboration avec les clubs de services de la municipalité. Récemment, l'organisme proposait au conseil municipal un protocole d'entente selon lequel les panneaux seraient cédés à la municipalité. Bien entendu, cette dernière devrait voir à leur entretien.

La semaine dernière les autorités municipales ont jugé qu'elles n'étaient pas prêtes à signer ce protocole d'entente et elles ont mis le projet à l'étude.

La majorité des membres du conseil semblent s'entendre pour convenir que ces panneaux ne constituent pas un attrait "merveilleux" pour la ville de Valleyfield. Le conseiller Jean-Claude Garand s'est même permis la blague suivante à l'issue de l'assemblée: 'Les panneaux pourraient servir aux amateurs de tir à l'arc. Il y a des cibles en bas de chacun des panneaux ...''

Les membres du conseil, avant de signer, désirent savoir combien coûtera le réaménagement des trois panneaux, leur entretien, le coût de l'éclairage, etc.

Le conseiller Lefebvre a finalement été mandaté pour rencontrer de nouveau les représentants de la Chambre de Commerce à ce sujet.



Le conseiller Adrien Lefebvre n'apprécie guère les panneaux installés par la Chambre de Commerce de Valleyfield. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

L'atelier fermé depuis le 30 septembre

Une centaine de mises à pied chez Kay Bros.

(Michel Jolicoeur)

Une centaine de femmes à l'emploi de l'atelier de couture de la compagnie Kay Brothers, situé au 480 rue Dufferin, à Valleyfield ont été mises à pied le 30 septembre dernier. D'autres mises à pied sont également survenues aux ateliers de St-Ursule et de Montréal de cette compagnie, la propriété des frères Dave et Hy Katz de Montréal. Des difficultés financières importantes seraient à l'origine de la décision des propriétaires de fermer boutique. D'ailleurs, ces derniers avaient été convoqués en cour le 10 octobre dernier à la demande des créanciers de la compagnie, mais la cause a été reportée et devait être entendue lundi de cette semaine au palais de justice de Montréal.

Mercredi dernier, les femmes mises à pied à Valleyfield se sont réunies à l'Edifice 74. Un comité d'étude a été mis sur pied et a fait parvenir un bref communiqué au "Soleil": "Avec le support moral de l'abbé Raymond Laberge et sa grande compréhension ainsi qu'avec l'appui du comité d'études. . ., ces femmes ont décidé de prendre des moyens afin de sensibiliser la population et de faire connaître les grandes difficultés qu'elles vivent depuis un mois, car plusieurs d'entre elles étaient des soutiens de famille."

C'est ainsi que "Le Soleil" a appris que les employés de l'atelier de Valleyfield de Kay Brothers n'ont appris que le 23 septembre qu'il y aurait éventuellement des mises à pied. Une semaine plus tard, cela devenait effectif. Ces employées sont membres du local 241 de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. Finalement, ce n'est que jeudi dernier le 16 octobre que ces employées recevaient leur formules de cessation d'emploi.

Selon un porte-parole du comité d'étude des employées de Kay Brothers, le maire de Valleyfield, Madame Marcelle B. Trépanier, ainsi que les députés Gérald Laniel et Laurent Lavigne, ont été sensibilisés à cette massive mise à pied. Le comité d'étude est également en contact étroit avec Monsieur Boileau du centre de main-d'oeuvre du Québec et avec Monsieur Bélec du Centre d'emploi du Canada. Divers organismes gouvernementaux ont aussi été contactés afin de tenter de trouver une solution.

Fait à noter, les employées n'ont reçu aucun avis écrit de mise à pied avant de recevoir leur formule de cessation d'emploi le 16 octobre. Aucune prime de séparation ne leur a été accordée. Les employées ont tout simplement reçu leur chèque de paye normal de la semaine lorsqu'elles ont été mises à pied.

Soulignons également que l'atelier de couture de Kay Brothers à Valleyfield avait fermé temporairement ses portes en avril dernier, à la suite d'un incendie qui avait endommagé les installations de la compagnie. Les employées ont été mises à pied pendant quelque temps, puis quelques-unes avaient été transférées à l'atelier de Montréal. Finalement, les opérations avaient repris normalement à l'atelier de Valleyfield au cours de la deuxième semaine du mois d'août. Ce retour aura cependant été de courte durée.

Avis

Vous trouverez dans cette édition du Soleil du St-Laurent des cahiers spéciaux d'annonce de:

Kmart
provigo

Cameratec
89 cousineau, valleyfield
tel. 371 1130

Si vous pensez photographie
Pensez CAMERATEC
TRES GRAND CHOIX D'APPAREILS
Service • Studios
PHOTO PASSEPORT DANS 5 MINUTES
Réservez tôt pour votre mariage!

Laboratoire
L'impression
photo couleur

Laboratoire
L'impression
photo couleur
OUVERT DE 8 A.M. à 6 P.M.
630 BOUL. LANGLOIS au CARREFOUR MGR LANGLOIS
Vos films couleur sont développés dans nos laboratoires ici même à Valleyfield
SERVICES de 6 HEURES (si reçu avant 10 A.M. pour 4 P.M.)

soleil-express

GARDE CHAMPLAIN

Le souper annuel de la Garde Champlain aura lieu le 29 novembre au sous-sol de l'église Sacré-Coeur à Valleyfield. Le coût a été fixé à $7.50 par personne. L'orchestre Les Contacts fera les frais de la musique. L'invitation est lancée à toute la population.

CONNAISSANCE DE SOI

Dès les 22 et 24 octobre, débute une autre session "Connaissance de soi" animée par Léon Robichaud, Maitrise en Counseling. Pour inscription, composez le numéro 371-2226 et demandez Louisette, le matin entre 9h et 10h.

LES BUTS:

Développer la confiance en soi, se prendre en main, s'aimer d'abord, se déculpabiliser se sentir mieux dans sa peau. Une connaissance de soi est préalable à une vie harmonieuse.

CLINIQUES DE PUERICULTURE

Jeudi, le 23 octobre 1h30 à 3h30, Beauharnois, C.L.S.C. 76 St-Laurent.

Mardi, le 28 octobre, 2h à 4h, Valleyfield, Services des soins préventifs, 106 St-Jean-Baptiste.

ECKANKAR UN GENRE DE VIE.

Le public est invité à participer à une discussion sur le livre "Eckankar, la clé des mondes secrets" au Cégep de Valleyfield, mardi le 28 octobre, à 20 heures au local D-236.

Le groupe se réunit une fois par mois et aborde les différentes facettes d'Eckankar tel que: le voyage de l'âme, la réincarnation, le karma, l'initiation en Eck, etc., sous la conduite d'un membre expérimenté d'Eckankar. L'entrée est libre. Tous sont bienvenus pour renseignements: 371-1044.

VENTE PATISSERIES.

Une vente de pâtisseries au profit de l'église St-Edward de Beauharnois aura lieu samedi le 25 octobre de 14 à 16 heures au 72 St-Georges à Beauharnois. Toute la population est cordialement invitée.

665 MEMBRES.

La Chambre de Commerce de Valleyfield compte maintenant 665 membres. La progression se poursuit et le président M. Tinus Mooijekind espère atteindre le chiffre magique de 750 membres d'ici la fin du mois.



Le journaliste Michel Jolicoeur arbore son sourire du vendredi... Michel était au comble de la joie, puisqu'un "ami" venait de lui faire parvenir un drapeau du Canada. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

DEFILE DE MODE

Le Club sportif des chasseurs et Pêcheurs du Lac St-François tiendra un défilé de mode mardi le 28 octobre à 20h à l'Autre Bar, 446 rue Grande-Ile. Les billets sont en vente au coût de $3.00 Pour informations, Epicerie Roland St-Onge à 373-5202, Marcel René à 371-1309 ou Jean-Pierre D'Amour à 373-8039. Les participants à ce défilé de mode sont Boutique Marie-Chantal, Mercerie Yvan Leduc, Fourrure Laflamme, Salon Capri, Organiste Carole Caza e et Ronnie Daoust Sports.

PUBLICITE FRAUDULEUSE

La Chambre de Commerce de Valleyfield a formé un comité spécial de surveillance sur la publicité frauduleuse. Après enquête, la Chambre de Commerce émettra un numéro d'accréditation aux personnes ou organismes qui désirent solliciter les hommes d'affaires. Pour les marchands, il s'agit d'une excellente façon de s'assurer de la bonne foi des solliciteurs. Pour informations, composez 373-8789 ou 371-7501.

ERREUR TYPOGRAPHIQUE

Une malencontreuse erreur typographique s'est glissée dans notre dernière édition concernant les résultats de la convention libérale dans le comté de Beauharnois. Il aurait fallu lire: Roger Boisvert, 273, Maurice Brodeur 164 et Michel Mercier, 664. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et des principaux intéressés.

FEVES AU LARD DES ABEILLES

Le club féminin Les Abeilles tiendra sa journée de fèves au lard vendredi le 7 novembre au Centre des Loisirs Notre-Dame de Bellerive. Contrairement aux années passées, cet événement ne peut avoir lieu au Centre Communautaire du Parc Sauvé à cause du règlement interdisant l'accès aux automobiles dans le parc. Les organisatrices de l'activité ont donc décidé de déménager leurs pénates ailleurs. Les billets pour le repas seront en vente au coût de $4.50 Un kiosque offrant des oeuvres artisanales sera accessible sur les lieux.



Plusieurs personnes se sont rendues, la semaine dernière, au kiosque d'information sur l'automobile, qui avait été monté dans le mall du centre d'achats Valleyfield. Ce kiosque était une initiative de Budget-Secours, dont M. Réal Desranleau est responsable. (Photo Le Soleil)

CHEZ PENELOPE

Jeudi le 23 octobre à 20h aura lieu une soirée d'information à Coteau-Landing "Chez Pénélope". L'invité sera M. Marcel Delbrassine du Centre des Jardins Del-Esta qui parlera des soins à apporter à l'automne aux pelouses, aux arbustes, aux plantes décoratives et même à quelques plantes d'intérieur. Tous les intéressés sont les bienvenus.

JOYEUX CAMPI

A chaque samedi, à 20h30, à la Salle Le Relais au 50 rue Edmond à Valleyfield, il y a rencontre sociale pour toutes les personnes seules, hommes ou femmes qui désirent agrémenter la solitude de leur fin de semaine.

Nous suggérons à toutes les personnes qui viendront d'inviter leurs amis et connaissances à se joindre à elles ... Nous vous accueillerons avec plaisir.

RENOUVEAU CHARISMATIQUE

A compter du 2 novembre, pour quatre dimanches consécutifs, se tiendront des rencontres d'initiation à la vie dans l'Esprit-Saint. Veux-tu connaître une vie nouvelle avec le Seigneur? Viens au Café Chrétien, 113 Du Marché, les dimanches 2,9,16 et 23 novembre de 14h à 16h. Une équipe de Flamme Nouvelle t'attend. Pour informations, composez 373-4282 ou 373-9728.

VENTE D'ARTISANAT

Le Centre d'accueil socio-professionnel Salaberry de Dorion tiendra sa seconde vente d'artisanat les 30 et 31 octobre ainsi que 1er novembre au centre commercial de l'Ile Perrot. Tous les produits vendus ont été fabriqués par les jeunes adultes fréquentant le centre d'accueil.

ASSOCIATION DE PARENTS.

Le Cégep de Valleyfield a convoqué une assemblée publique pour mardi le 28 octobre, afin de discuter de la formation d'une association de parents. On procèdera également, lors de cette assemblée, à la désignation de trois parents devant siéger au Conseil d'administration.

EAU POTABLE.

Les représentants des professeurs du Cégep de Valleyfield ont demandé au Conseil d'administration qu'il y ait toujours de l'eau potable à tous les abreuvoirs situés dans le collège. On a également demandé à la direction du collège de faire pression auprès de la municipalité pour palier à cette lacune (eau non potable).

MARCHE AUX PUCES

L'Age d'Or St-Eugène tiendra un marché aux puces le 17 novembre au sous-sol de l'église St-Eugène. Tous les articles sont acceptés: meubles, vêtements, etc Prière d'envoyer le tout au 56 Joron 373-5381 ou au 86 Fabre, 371-5735.

SOIREE DANSANTE

Une soirée dansante aura lieu le 8 novembre au sous-sol de l'église St-Eugène à Valleyfield Il s'agit d'une organisation de l'Age d'Or St-Eugène, Tout le monde est invité à venir danser les "sets carrés" la valse, la cha-cha, etc .. L'admission sera de $3.00.

PATINAGE ARTISTIQUE.

Le club de patinage artistique de Valleyfield en est finalement venu à une entente avec le Cégep local quant à la location d'heures de glace. On se souvient que le club de patinage était initialement insatisfait des heures qui lui avaient été proposées.

SOIREE RAQUETTEURS.

Le club de raquetteurs Le Salaberry tiendra sa soirée d'ouverture samedi le 25 octobre à 20 heures 30 à la cafétéria du Cégep de Valleyfield. L'orchestre de Gilles Leblanc s'occupera de faire danser les personnes présentes. Des consommations seront en vente à prix modiques. L'admission a été fixée à $2.50.

WEEK-END SOUVENIR.

Il y aura prochainement week-end souvenir du Renouement conjugal pour tous les beaux couples ayant déjà vécu la fin de semaine et qui aimeraient se rapprocher davantage. Pour informations, Martine et Jacques Lebel à 371-2452.

JOURNEE SUR LES JOUETS.

C'est maintenant officiel. Le C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois organisera, en collaboration avec l'Association des consommateurs du Québec et "Budget-Secours, une journée sur les jouets. Cette journée se tiendra le 6 décembre à l'Edifice 74 à Valleyfield. Cette journée permettra entre autres aux parents de faire un choix plus rationel lors d'achat de jouets pour les Fêtes.

SOIREE RIVIERE-BEAUDETTE.

Le comité des loisirs de Rivière-Beaudette organise une soirée d'Halloween et un bal masqué samedi le 1er novembre à 20 h 30 au club motoneige Frontière, chemin Ste-Claire. Il y aura trophées pour les meilleurs costumes, discothèque, goûter et permis de la S.A.Q. Pour informations, composez 269-2265.

VENTE DE DEBARRAS

Une vente de débarras aura lieu mercredi le 29 octobre de 13h à 18h au sous-sol de l'église Anglicane, 33 rue Gault à Valleyfield. Toute la population est invitée.

BUFFET DANSANT

La section St-Esprit de la Société St-Jean-Baptiste tiendra son buffet dansant annuel samedi le 25 octobre à compter de 19h au Centre des Loisirs de Bellerive à Valleyfield. Les billets sont en vente au coût de $8.00 ou de $3.00 pour la soirée dansante uniquement. Pour informations, composez 371-1908 ou 373-9285.

DAMES CHRETIENNES

Il y aura une partie de cartes organisée par les Dames chrétiennes de la paroisse St-Pie X, dimanche le 26 octobre à 20h, à la salle de l'église St-Pie X. Il y aura de nombreux prix de présence et un goûter sera servi. L'admission est de $2.00 par personne. Pour obtenir de plus amples informations, composez 373-8044.

CAFE CHRETIEN DE VAUDREUIL

M. Jean-René Amyot désire aviser les intéressés que la date d'ouverture du Café chrétien Cénacle de Vaudreuil est reportée à une date ultérieure à cause de la mise en marche d'une campagne locale de sensibilisation auprès des gens et organismes à buts non-lucratifs.

ELECTIONS

Le premier ministre René Lévesque a décidé d'attendre la période du dégel pour tenir les prochaines élections provinciales. Les élections, il ne faut pas l'oublier, c'est une question de climat ...

LES GONDOLIERS

La Musique française de Rémy Martin qui prendra l'affiche à Valleyfield samedi le 1er novembre à l'auditorium Jésus-Marie à 20h30 mettra en vedette le choeur Les Gondoliers. Notons que les profits réalisés seront versés à l'Association du hockey mineur. Les billets au coût de $5.00 sont en vente aux Librairies Boyer et Jamunik.

BUDGET SECOURS

L'assemblée de fondation de "Budget-Secours" une ressource mise sur pied avec l'aide du C.L.S.C. aura lieu mardi le 18 novembre, au sous-sol du Centre Garneau rue St-Paul à Valleyfield. Pour obtenir de plus amples informations, contactez M. Réal Desranleau à 371-0143.

BAZAR A COTEAU LANDING

Un bazar aura lieu au centre communautaire de Coteau Landing samedi le 15 novembre de 13h à 21h au profit de la sclérose en plaques. De l'artisanat et de nombreux autres produits fabriqués à la main seront en vente à des prix modiques. Les personnes intéressées à faire des dons peuvent communiquer avec Joyce Lefebvre en composant 267-4336.



Le maire Trépanier reçoit son billet pour la soirée "Eh pourquoi pas?", des mains de M. Jean-Guy Demers, en présence de MM. Denis Brisson, Maurice Malouin et Jean-Claude Billette. Des centaines de personnes participeront, mardi soir prochain à la polyvalente Baie St-François, à cette traditionnelle soirée où l'action et le plaisir ne manquent pas. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

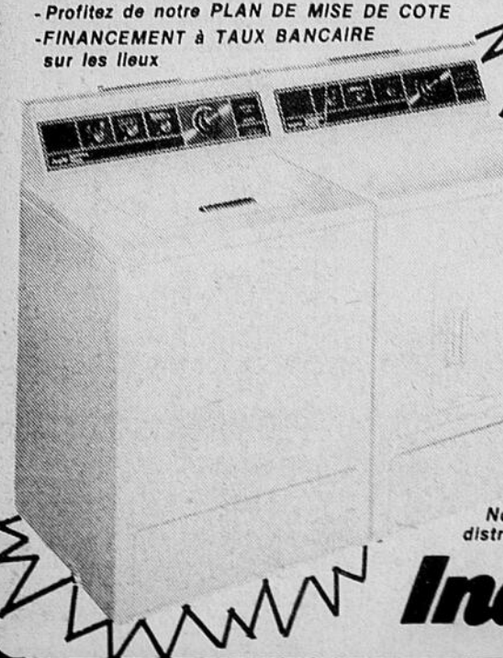


Le président du club Rotary de Valleyfield, Me Maurice Malouin, invite toute la population à participer à la soirée "Eh pourquoi pas?" qui se tiendra, mardi le 28 octobre prochain à la polyvalente Baie St-François. Cette soirée, organisée par les membres rotariens, permettra d'amasser des fonds pour leurs oeuvres. Les intéressés peuvent se procurer des billets auprès des membres rotariens ou des bénévoles responsables de l'activité. De plus, notons que des billets seront en vente à la porte.

PARTIE DE CARTES
ORGANISEE PAR
Les Dames Chrétiennes de la Paroisse St-Pie X
DIMANCHE, LE 26 OCTOBRE 1980
8.00 Hres P.M.
à la SALLE de l'EGLISE ST-PIE X
Nombreux prix de présence - Goûter
Pour informations 373-8044
$2.00 par personne

63, rue Saint-Jean-Baptiste
Valleyfield, P.Q.
Tél.: (514) 371-7771
vachon & martin
avocats
FRANCOIS VACHON
B.A., M.C.A., L.L.L.
CLAIRE MARTIN
D.E.C., L.L.L.

Sinray
Meubles Larry Sinray
39 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 373-1222
- Profitez de notre PLAN DE MISE DE COTE
-FINANCEMENT à TAUX BANCAIRE sur les lieux
VENTE
MACHINE A LAVER ET SECHEUSE
Inglis
Superb plus



Nous sommes distributeur autorisé
Inglis

PERFORMANCE ET SURETE EXCEPTIONNELLES

MACHINE A LAVER
•Machine à laver à programmation de 6 cycles
•2 vitesses de lavage et d'essorage
•Filtre auto-nettoyant
•Distributeur conique d'agent de blanchissage
•Distributeur de produit assouplissant monté sur l'agitateur
•Signal de fin de cycle réglable
•Niveaux d'eau variables
•Centre de renseignements Bac Pac
Choix de blanc et amande
La minuterie à programmation élimine tout réglage de température de l'eau et de durée du lavage - le tout, se faisant automatiquement. La Superbe Plus possède un choix d'eau froide à passer au besoin.

SECHEUSE
•Séchage automatique commandé Régulier - Apprêt permanent
•Séchage minuté - Régulier
•5 réglages de température
•Grille de séchage sans culbutage
•Signal de fin de cycle réglable
•Dessus émail vitrifié
•Centre de renseignements Bac Pac.
Choix de blanc et amande.
La sécheuse offre cinq réglages de température, donc une grande gamme de réglages de séchage convenant au grand assortiment de tissus et de vêtements.

Achetez directement
DE VOTRE IMPORTATEUR



CERAMIQUE CAMPI
123 CHAMPLAIN VALLEYFIELD
(A L'ARRIERE DU POSTE DE POLICE)
SPECIALISTE
• TUILES • MOSAIQUE
• MARBRE • TERRAZZO
GROS & DETAIL
371-5442
• SERVICE LOCATION D'OUTILS
• GRAND CHOIX POUR LIVRAISON IMMEDIATE
• NOUS VOUS CONSEILLONS POUR LA POSE

636
GROS LOT
APPROXIMATIF VENDREDI
369 000 $

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
4 7 20 22 27 36

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	0	180 656.00 $
5 SUR 6	148	1 098.60
4 SUR 6	6183	73.00 $
5 SUR 6+	4	27 098.80 $

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ : 23
VENTES TOTALES 1 881 835 $

Lotto Plus TIRAGE: 129 17 OCT. 1980

NOMBRE COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	339272	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	39272	28 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	9272	287 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	272	2862 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	72	28620 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Chargé de projet

Le conseil ne voulait pas des services techniques

(Normand Morand)

Violent débat mardi soir dernier à la table du conseil municipal de Valleyfield quant à l'embauche d'un chargé de projet (coordonnateur) qui aura à coordonner le travail entre les différentes firmes d'ingénieurs retenues et la ville concernant les travaux d'assainissement des eaux à Valleyfield.

Les conseillers Roger Lécuyer, Peter Rozon et Paul Marleau voulaient confier le travail à un employé des services techniques de la cité, M. Jean-Claude Rochefort.

Le maire Trépanier ainsi que les conseillers Jean-Claude Garand, Adrien Lefebvre et Jean-Louis Bertrand favorisaient quelqu'un de l'extérieur de la fonction publique municipale, soit l'ingénieur M. Marc Toupin.

La démocratie ayant joué son rôle et comme le second groupe était plus important en nombre, les trois votes demandés au sujet de cette nomination ont penché en faveur de M. Toupin.

Nous ferons grâce aux lecteurs des interminables discussions et plaidoyers (surtout celui de M. Lécuyer) qui ont entouré cette nomination.

Toutefois, il convient de noter que MM. Rozon Lécuyer et Marleau favorisaient M. Rochefort (et ainsi les Services Techniques de la cité) puisqu'il s'agissait du choix "le plus naturel et le plus logique. Que la ville dispose de ressources physiques et humaines. Que ces services ont fait la preuve de leur compétence. Que cela leur permettrait de se faire valoir et qu'il s'agirait d'une motivation."

Quant au conseiller Jean-Claude Garand, il reprochait à ses collègues de "nuire à l'avancement de la cité. Que M. Rochefort était un technicien et non un ingénieur."

Mme Trépanier ne pouvait concevoir pour sa part que le conseil nomme en tant que chargé de projet un subalterne de M. Loiselle, le directeur des Services Techniques.

M. Rozon a fait ressortir le manque de confiance de Mme Trépanier et de M. Garand à l'endroit de M. Loiselle. "Il serait temps que l'ordre et la confiance règnent dans ce service" a-t-il noté.

Finalement, M. Lécuyer qualifiait de peu orthodoxe le fait que le conseil nomme un ingénieur sans qu'un poste n'ait été ouvert.

Dans un dernier temps, comme pour apaiser les esprits, M. Rozon déclarait: "Nous nous sommes débattus pour une question de principe, il ne faudrait pas croire que nous sommes contre la nomination de M. Toupin en tant qu'individu."

Il importe de souligner en terminant, que cette tâche de chargé de projet aurait intéressé l'exégérant M. Alcide Lafontaine. Certains conseillers favorisaient sa nomination mais il n'en fut pas question lors de la séance du conseil. Fort heureusement, car l'assemblée se serait prolongée jusqu'à la barre du jour...

Déficit de la C.T.C.U.M.

Valleyfield veut être consultée

(Normand Morand)

D'ici peu, la région de Valleyfield sera desservie par les autobus de la Communauté Urbaine de Montréal à cause l'expropriation de la compagnie Metropolitain Provincial.

Or, il a été établi que le déficit d'opération du service d'autobus sera réparti entre les diverses municipalités desservies.

La ville de Valleyfield a donc demandé mardi soir dernier à la Commission des Transports du Québec d'être consultée concernant la répartition des déficits d'opération de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal.

Une copie de cette résolution a été transmise au ministre des Transports du Québec ainsi qu'à son collègue des Affaires municipales. De plus, le maire Trépanier a été autorisée "à effectuer les démarches qui s'imposent auprès des instances concernées afin de les sensibiliser à cette requête"

Lors de la séance du conseil, Mme Trépanier expliquait que la répartition de ce déficit constituerait une taxe additionnelle qui alourdirait le fardeau fiscal des contribuables. De plus, elle estime que cette augmentation de taxes inciterait les gens à s'installer à l'extérieur des limites de Valleyfield. Finalement il a été souligné que la ville de Valleyfield n'a aucun droit de regard dans l'administration de la C.T.C.U.M.

Des fuites à la Commission municipale

Le conseiller Garand demande au ministre d'enquêter

(Normand Morand)

Le conseiller de Bellerive-Est M. Jean-Claude Garand a pris le taureau par les cornes mardi soir dernier et il a réclamé rien de moins qu'une enquête au sujet de fuites qui auraient émané de la Commission municipale du Québec.

M. Garand soutenait que le journal LE SOLEIL avait publié dans son édition du 1er octobre une information selon laquelle la Commission municipale pourrait s'opposer à l'achat par la ville d'un terrain pour fins de stationnement dans son quartier.

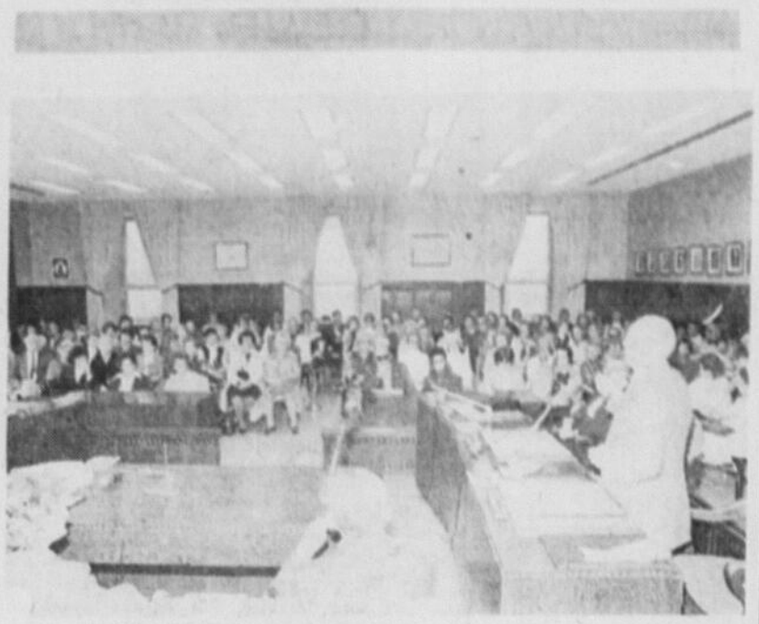
La nouvelle a été confirmée aux élus municipaux le 2 octobre lorsque la lettre à cet effet est parvenue aux autorités municipales.

"Il y a eu une fuite à la Commission municipale du Québec. Les citoyens ont été informés par le biais du journal avant même les membres du conseil. Je propose donc que le ministre des Affaires municipales ouvre une enquête au sein de la Commission municipale" a déclaré M. Garand.

Quant à la lettre de la Commission municipale qui a été lue mardi soir dernier, elle confirme la nouvelle publiée le 1er octobre dans LE SOLEIL.

Les autorités municipales devront répondre à une dizaine d'interrogations avant que la Commission municipale du Québec se penche sur ce projet d'achat du terrain de promotion Bellerive au coût de $40,000. Quant à l'évaluation municipale pour ce terrain elle est de $11,200. Toutefois, les propriétaires de ce même terrain l'ont payé $35,000 en 1963.

Il appert que le gérant M. Rousse pourra répondre à toutes les questions formulées par la C.M.Q. à l'exception de celle concernant la politique de stationnement de la ville pour la bonne raison qu'il n'en existe pas ...



Vendredi dernier, à l'hôtel de ville de Valleyfield, avait lieu une rencontre de tous les futurs locataires du nouveau H.L.M. A cette occasion, on procédait au tirage au sort des appartements qui seront assignés à chacun des locataires. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Au conseil municipal

Les gros salaires: c'est pour janvier ...

(Normand Morand)

LE SOLEIL avait vu juste il y a quelques semaines quand il annonçait en primeur que les membres du conseil municipal de Valleyfield s'apprêtaient à majorer considérablement leurs émoluments.

Mardi soir dernier, lors de l'assemblée régulière, le conseiller Peter Rozon déposait un avis de motion à l'effet d'augmenter les salaires des élus municipaux et le règlement sera officiellement adopté d'ici peu. Rappelons qu'en vertu des dispositions de la loi 105, les membres du conseil n'auront pas à soumettre ce règlement à l'assemblée des électeurs.

Selon ce nouveau règlement, le maire Mme Marcelle Trépanier touchera un salaire annuel de $32,450. Quant aux conseillers Paul Marleau, Adrien Lefebvre, Jean-Louis Bertrand, Jean-Claude Garand, Roger Lécuyer et Peter Rozon, ils recevront annuellement la somme de $10,816. Notons que le tiers de cette rémunération n'est pas taxable puisqu'elle est versée en tant que "dédommagement"

Résignée, Mme Trépanier précisait que cette politique salariale ne serait appliquée qu'à partir du 1er janvier 1981 soit dans deux mois et quelques semaines. Notons que le règlement prévoit de plus que ces salaires seront sujets à une indexation annuelle.

Au cours de cette longue assemblée, presque un marathon qui a duré cinq heures et quinze minutes, aucun conseiller n'a commenté cette majoration de traitement. Ce n'est pas qu'ils avaient l'air coupables puisque la nouvelle loi le leur permet mais ils étaient conscients qu'ils venaient de se donner une augmentation de 300 pour cent ...

Est-ce pour justifier cette majoration qu'ils ont siégé jusque tard dans la nuit? Nous ne saurions le dire ....

Tragédie à l'Union Carbide

(Normand Morand)

Un homme a perdu la vie de façon tragique mardi matin vers 8h10 alors qu'il effectuait des travaux à l'usine Union Carbide de Beauharnois. Il s'agit de M. Robert Wheelan âgé de 39 ans et domicilié à St-Amable sur la Rive-Sud. La victime était à l'emploi de la firme Asbestos Erector of Canada Ltd.

En compagnie de trois autres employés de la même firme, la victime travaillait sur le toit de la vieille usine avant de faire une chute d'une cinquantaine de pieds. Il s'est écrasé sur le toit d'un autre édifice, toit fait de béton. Il appert que la mort était instantané, Notons que le toit sur lequel se trouvait M. Wheelan accusait une pente d'environ trente degrés. Au moment de la tragédie, la victime n'était pas attachée.

Selon le caporal Normand Légaré de la sûreté du Québec, détachement de Valleyfield qui s'est rendu sur les lieux en compagnie de l'agent Gabriel Gingues, les employés de l'Asbestos Erector travaillaient à l'Union Carbide depuis jeudi dernier. Ils devaient remplacer les panneaux de métal recouvrant le toit par des panneaux d'amiante.

Commençant sa journée de travail, M. Wheelan était en train de balayer le toit quand la terrible chute est survenue. Le caporal Légaré expliquait que le toit était humide à cause d'une légère averse qui s'était abattue sur Beauharnois quelques minutes plus tôt. Tout indique que la victime aurait glissé et qu'elle n'aurait pu se retenir.

L'Office de la Construction du Québec tiendra une enquête concernant cet accident et le ministère du Travail a été avisé de la tragédie. Le coroner Gaétan Gauthier décidera quant à lui s'il y aura lieu d'ouvrir une enquête officielle relativement à la mort de ce travailleur.

Un four micro-ondes, ça vous tente ?

LOUEZ-EN UN POUR SEULEMENT $15.00 PAR MOIS

La Meublière VOUS FAIT CETTE OFFRE POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

Hotpoint LE DERNIER CRI EN ÉLECTROMÉNAGER

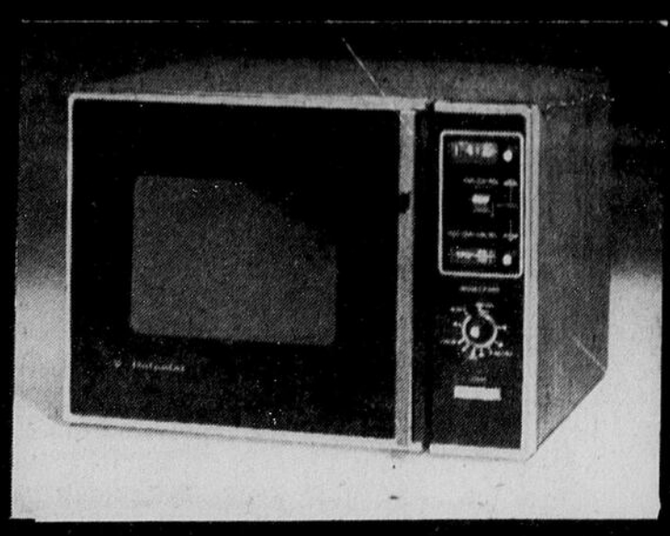
Si vous n'êtes pas satisfait, retournez-le. Si vous désirez le garder, nous déduirons le montant du prix de location du prix d'achat



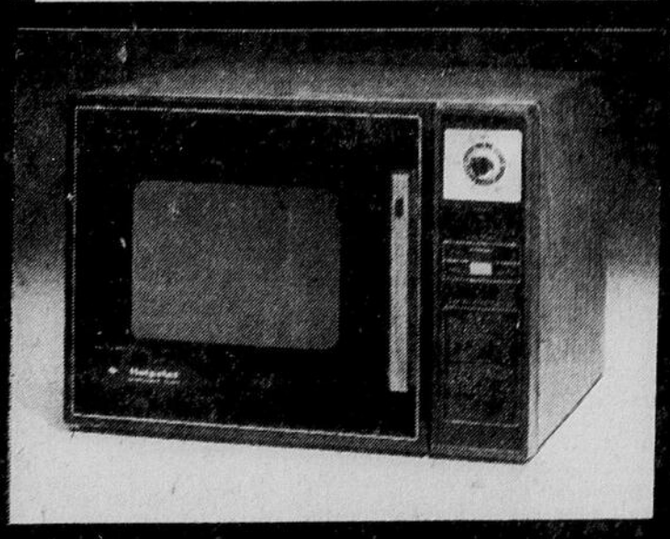
Modèle RE945
- ☐ Les touches électroniques placent pas moins de six fonctions de cuisson au bout de vos doigts: cuisson minutée, cuisson par la température, maintien de la température, minuterie/en attente, mijotage automatique et réglage rapide
- ☐ Touche pour décongélation.
- ☐ Cuisson programmée grâce à la mémoire
- ☐ Dix niveaux d'énergie.
- ☐ Minuterie de 99 minutes et 99 secondes
- ☐ Tableau à affichage numérique précisant le type de programmation: durée, température, minuterie en attente ou décongélation. Il indique également le décompte pendant la cuisson, et permet de voir la température interne des aliments pendant la cuisson par la température ou lorsque la minuterie est en attente.
- ☐ Avertisseur automatique de fin de programme (à l'exception du mijotage automatique et du maintien de température).
- ☐ Voyants pour les fonctions et les niveaux d'énergie.
- ☐ Cocotte avec couvercle pour mijotage.
- ☐ Cavité du four d'une capacité de 1.3 pi cu.



Modèle RE942
- ☐ Les touches électroniques placent quatre fonctions de cuisson au bout de vos doigts: cuisson minutée, cuisson par la température, maintien de la température et minuterie/en attente.
- ☐ Touche pour décongélation.
- ☐ Dix niveaux d'énergie.
- ☐ Minuterie de 99 minutes et 99 secondes.
- ☐ Tableau à affichage numérique précisant le type de programmation: durée, température, minuterie en attente ou décongélation. Il indique également le décompte pendant la cuisson, et permet de voir la température interne des aliments pendant la cuisson par la température ou lorsque la minuterie est en attente.
- ☐ Avertisseur automatique de fin de programme (à l'exception du maintien de température).
- ☐ Voyants pour les fonctions et les niveaux d'énergie.
- ☐ Cavité du four d'une capacité de 1.3 pi cu.



Modèle RE932
- ☐ Deux fonctions de cuisson, grâce au sélecteur "durée ou température"
- ☐ Le choix de 10 niveaux d'énergie vous laisse amplement de flexibilité pour la cuisson rapide, le réchauffage, la décongélation ou la cuisson lente, si pratique pour les mets délicats et les coupes de viande moins tendres.
- ☐ Minuterie à affichage numérique de 59 minutes et 59 secondes pour la cuisson minutée par micro-ondes.
- ☐ Avertisseur automatique de fin de programme.
- ☐ Cavité du four d'une capacité de 1.3 pi cu.



Modèle RE926
- ☐ Minuterie de 25 minutes
- ☐ Deux niveaux d'énergie élevé et bas/décongélation
- ☐ Voyant de marche
- ☐ Guide de recettes incorporé au tableau de commande, précisant la durée de la cuisson pour certains aliments populaires
- ☐ Cavité du four d'une capacité de 1.3 pi cu

Spécial de la vente

$459

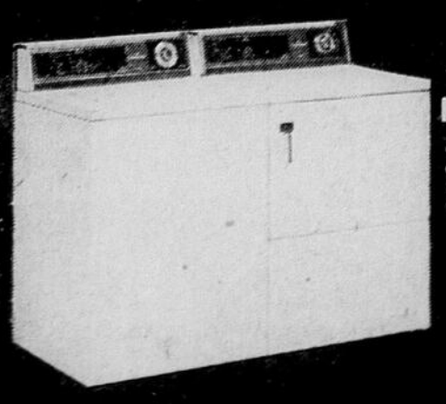


Un guide illustré pour obtenir beaucoup de succès grâce à votre four à micro-ondes Hotpoint. Il contient des instructions présentées par étapes et des centaines de recettes succulentes, testées avec succès, et accompagnées d'alléchantes photos en couleurs.

La Meublière

Hotpoint

ECOLE DE CUISSON FOUR MICRO-ONDES
JEUDI ET VENDREDI A COMPTER DE 4 P.M.
SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
23-24-25 OCTOBRE



ENSEMBLE LAVEUSE-SECHEUSE

LAVEUSE
- CAPACITE 18 LBS
- 2 PROGRAMMES DE LAVAGE REGULIER ET APPRET-PERMANENT

SECHEUSE
- PROGRAMME REGULIER MINUTE
- BOUTON DE MISE EN MARCHE DE SURETE
- FILTRE A CHARPIE AMOVIBLE PLACE A L'AVANT

BLANC SEULEMENT

LA PAIRE: **$669.00**

17 DU MARCHE VALLEYFIELD — 373-4855 • **22 LAMBTON** ORMSTOWN — 829-2326 • **130 ST-LAURENT** BEAUHARNOIS — 429-4888

Vive les enfants et l'intelligence ...

Je me présente à vous avec le désir de vous parler de la famille sous l'éclairage de l'intelligence. Je suis une jeune mère de famille de 30 ans ayant trois enfants, dont le dernier est dû à la défaillance d'un stérilet. Ils sont Anne 9 ans, Dominic 8 ans, Steve 5 ans. Il n'y a pas de danger que je vous confie que j'attend un autre enfant.

De nos jours, le mode veut que deux enfants soient une famille normale. J'aimerais vous dire que cela est très logique à la lumière de l'intelligence. La première mission que Dieu "Elohim donna à l'homme et à la femme dans la Genèse (1,28) est "Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez là".

Cela était très logique alors que les Elohim créèrent, scitentifiquement en laboratoire, il y a 25,000 ans, le premier homme et la première femme et qu'ils leurs donnèrent la mission de peupler toute la terre. Il fallait donc qu'ils soient féconds et prolifiques.

Cela a donné de bons résultats. De nos jours il y a surpopulation, de nombreux enfants meurent de faim, de froid de manque d'amour tous les jours. D'où l'importance pour un couple de n'avoir que deux enfants, cela fait un équilibre naturel.

Ce n'est pas très réaliste que de se baser sur des lois écrites et données aux premiers êtres humains d'il y a 25,000 ans pour concevoir le monde d'aujourd'hui. Ma santé est très bonne et je suis très heureuse de pouvoir faire autres choses que de changer des couches.

Nos créateurs veillent sur nous et ils constatent aussi les graves erreurs que les hommes inconscients font chaque jour et qui peuvent nous mener à la destruction de la vie sur terre. "Rien ne sert de donner sa vie pour les autres". Si nous ne sommes par pleinement heureux et satisfaits de soi, il ne vaut pas la peine de vivre. "Mes bonnes amies l'intelligence dit "deux enfants, c'est l'équilibre".

Pour être une femme libérée et éclairée, il faut se laisser guider par la voix de l'L'Esprit, c'est-à-dire l'intelligence et non par la voix des obscurantistes.

J'aime beaucoup les enfants.

Irène Daoust Lebeuf.
Raëlienne.

Lettre ouverte

L'étudiant avant toute chose

Un simple mot pour féliciter Madame Reid et les parents qui ont pris position dans l'affaire du technicien des laboratoires de sciences de l'école Hébert.

Je tiens à vous assurer, en tant que personne en charge des laboratoires, que je ferai tout ce qu'il faut pour que cette situation scandaleuse qui est l'oeuvre d'une petite poignée de personnes soit corrigée dans les plus brefs délais.

Messieurs et Mesdames de l'Assemblée des Commissaires ont déjà fait beaucoup pour "régulariser" la situation et je leur demande, par la présente, de donner un dernier coup de barre afin que les étudiants de l'école Hébert jouissent des mêmes privilèges que ceux de la polyvalente.

Je tiens à le répéter publiquement: l'horaire du préposé des laboratoires est insuffisant et de ce fait, cela met sa sécurité en jeu et par le fait même, celle des étudiants.

Il faut prendre toutes les précautions possibles afin que les professeurs puissent compter sur les services du techincien à toute heure de la journée. Il est anormal et même scandaleux que le technicien ait à quitter les lieux de son travail une heure avant les étudiants.

Je reformule donc ma demande à l'assemblée des commissaires et au comité des parents de l'école Hébert à l'effet que l'horaire du technicien des laboratoires soit le même que celui des étudiants (temps complet) et que tout soit fait pour que les étudiants de l'école Hébert aient les mêmes services que ceux de la polyvalente en matière de préposé aux laboratoires.

L'étudiant doit passer avant les jambettes stupides que certaines personnes n'hésitent pas à distribuer.

Léandre Chiasson, au nom de nos enfants

Garand demande un rapport au directeur Loiselle



(Normand Morand)

L'animosité du conseiller Jean-Claude Garand à l'égard du directeur des services techniques M. Philippe Loiselle a encore une fois été manifestée au grand jour mardi dernier.

M. Garand avait en main la découpure d'un article publié dans LE SOLEIL, article dans lequel les employés des Services techniques affichaient leur fierté d'avoir réalisé des projets d'envergure et que leurs plans avaient été approuvés par le ministère de l'Environnement.

Cet article notait cependant que les plans d'infrastructures du parc industriel n'avaient pas été approuvés puisque des limites avaient été imposées aux Services techniques.

S'adressant au maire Trépanier, M. Garand a demandé: "Est-ce que le conseil avait fixé des limites?" Mme Trépanier n'a pu répondre à cette interrogation.

M. Garand a alors proposé que le directeur du service M. Loiselle produise un rapport expliquant comment son service avait été limité. "S'ils ont travaillé sur des plans alors qu'ils savaient qu'ils ne pourraient être approuvés, je veux avoir des explicattions. Pourquoi ne sont-ils pas venus nous voir?" a lancé le conseiller de Bellerive-Est.

trouvant déplorable que des conseillers n'aient pas confiance en certains de leurs directeur de services, P. Peter Rozon a proposé qu'une rencontre soit prévue entre M. Philippe Loiselle et tous les membres du conseil.

La date n'a pas été fixée mais la rencontre devrait avoir lieu prochainement.



Récemment avait lieu, au souper du Club Kiwanis, l'élection du nouveau Président pour la prochaine année courante. Le président sortant, M. Guy Derepentigny, a remis le Maillet emblématique au nouveau président, soit M. François Chiasson.

Sur la photo, de gauche à droite: Gérard Chevrier du Club Kiwanis Lakeshore et parrain du Club Kiwanis de Valleyfield, Gérard Brault, François Chiasson, nouveau président, Guy Derepentigny, président sortant, Peter Trent, lieutenant Gouverneur, et Gilles Marois, Secrétaire du Club Kiwanis de Valleyfield.

Le maire veut être sur les comités

(Normand Morand)

Le maire Mme Marcelle Trépanier ne veut pas que quelque chose lui échappe. Ainsi elle veut être membre de tous les comités qui existent. Mardi dernier, Mme Trépanier a demndé aux conseillers d'officialiser par le biais d'une résolution ce désir de siéger sur tous les comités.

On se rappelle lors que lors d'une séance antérieure du conseil, certains conseillers avaient reproché au maire de ne pas déléguer suffisamment de responsabilités. Or, le conseiller Roger Lécuyer avait été mandaté pour représenter la ville auprès du comité de l'Ecomusée.

Or, lors d'une récente réunion de l'Ecomusée, Mme Trépanier n'a pas été invitée. Mme Trépanier ne l'a pas prisé.



Interprétant le désir du premier magistrat comme une marque de non confiance à son endroit, le conseiller Roger Lécuyer déclarait: "Je pense m'être bien acquitté de ma tâche. J'ai assisté aux rencontres et j'estime avoir bien défendu et bien représenté les intérêts de la cité et des citoyens".

Mme Trépanier répliquait: "Je ne mets pas en doute votre compétence, mais j'estime que c'est normal que je sois membre de tous les comités

Des malins pourraient penser que Mme le maire veut ainsi justifier la substantielle majoration de salaire qu'elle touchera à compter du 1er janvier. Il faut toutefois convenir qu'elle se définit comme un maire à "temps plein" depuis maintenant cinq ans.

Lettre ouverte

Pour Jean-Paul Frappier à Beauharnois



M. Le Maire
Messieurs les conseillers,
Mesdames,
Messieurs,

Le 2 novembre prochain, vous devrez choisir un représentant pour les 2 dernières années du mandat de l'actuel conseil municipal.

Au cours de ces deux années, quelques dossiers très importants pour nous tous, seront discutés, tel que l'Autoroute 30 qui se promène du Parc Tisseur, au rang St-Georges sans que l'on sache quand et comment les décisions finales se prendront.

Assainissement des eaux: ce projet seracertes l'un des plus importants des années '80 tant par l'ampleur des travaux que cela va entrainer que les coût des travaux et l'impact sur vos rues et sur vos terrains.

Le projet du centre Communautaire et de l'Hôtel de Ville: un projet de $900,000 dont nous devons ,nous prononcer par référendum. Référendum qui me semble bien inutile parce que près de 350 propriétaires se sont déplacés volontairement pour voter contre, mais que le conseil actuel persiste pour le faire accepter. Projet, qui va sans dire, sembi hors bourse pour nous propriétaires déjà surchargés de taxes et que les $80,000 qui ont servi à l'étude , aurait pu faire avancer un projet plus raisonnable que l'on présente actuellement.

Pendant que l'on discute de ce projet de puis un an, il y a des rues qui sont pleines de trous, en gravier, d'autres non terminées, d'autres où l'on construit des appartements dans la rue ou presque et on pourrait continuer ainsi pour beaucoup d'autres choses.

Si comme moi vous pensez que. . .

Mgr Lebel se distingue à Rome



(Normand Morand)

L'évêque du diocèse de Valleyfield Mgr Robert Lebel a certainement attiré grandement l'attention de ses pairs la semaine dernière dans le cadre du Synode qui se deroule actuellement à Rome. On sait que Mgr Lebel fait partie de la délégation composée de quatre évêques canadiens chargés de représenter l'épiscopat du pays.

Selon le quotidien La Presse, Mgr Lebel a commencé son intervention en déclarant: "L'état de soumission et d'inégalité que subit la femme dans le monde est une situation de péché, le résultat du péché originel: donc une chose à dénoncer et à corriger."

La déclaration de l'évêque de Valleyfield a porté uniquement sur la promotion de la femme. D'ailleurs, selon le journaliste Jules Béliveau, envoyé spécial à Rome, Mgr Lebel fut un des seuls, sinon le seul évêque, à avoir accepté de rencontrer le groupe international de travail 'Hommes et Femmes dans l'Eglise". Il appert que d'autres membres de la hiérarchie ont carrément refusé de rencontrer ces personnes.

Quant à la fin de l'intervention de Mgr Lebel, elle se lisait ainsi:

"Je demande que le Synode reconnaisse les éléments positifs du mouvement féministe moderne; qu'il y voit un progrès de la civilisation et un pas de plus vers le Royaume qu'il reconnaisse les avantages que la famille peut en retirer; qu'il montre les valeurs évangéliques qui y sont contenues; qu'il reconnaisse que, en autant que nous en accepterons les conséquences, les éléments positifs du mouvement féministe sont une chance pour l'Eglise"

claude barrette, l.l.
avocat
39 jacques-cartier, valleyfield
373-8722

Le plus vaste
CHOIX DE TAPIS
• Les meilleurs prix !
VENTE • SERVICE • INSTALLATION
TAPIS • TUILES • PRELARTS
TAPIS GUY LABERGE inc
22 MGR LEBLANC
373-0548 NOTRE-DAME DU SOURIRE
QUALITE • CHOIX • SERVICE
CENTRE DE LIQUIDATION TAPIS GUY LABERGE inc
4 MGR LEBLANC
371-4088 NOTRE-DAME DU SOURIRE
BALANCES DE COUPONS DISPONIBLES
SERVICE DE
NETTOYAGE DE TAPIS
A LA VAPEUR

BOUCHERIE TINUS inc
Tinus Mooijekind Prop
285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811
Les professionnels de l'alimentation
SPECIALITE : BOEUF DE L'OUEST • COUPE FRANCAISE • BOEUF CONGELATEUR
SPECIAL CETTE SEMAINE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 HRES P.M.
BOEUF CONGELATEUR
ARRIERE DE BOEUF A. LB 1.87 D. LB 1.35
DEVANT DE BOEUF LB 1.41 LB 1.20
½ BOEUF A. 1.61 D. 1.35
JAMBON CUIT LB 1.69
CHOPS DE PORC LB 1.49
T-BONE LB 2.99
STEAK HACHE LB 2.29
SAUCISSE FUMEE HYGRADE LB 1.19
BOEUF HACHE ORDINAIRE LB 1.39
BANANES LB 19¢
POULET CAT. A 6 A 7 LBS LB 99¢
RAISINS ROUGES LB 59¢
BOLOGNA MCX LB 89¢
½ PORC LB 95¢
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

le soleil DU ST-LAURENT
C.P. 220
VALLEYFIELD, J6S 4V6

PHILIP VAN SON
EDITEUR ET GERANT-GENERAL

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

DIRECTEUR
Peter Rozon

• CONSEILLERS EN PUBLICITE:
Jean-Louis Brault, 373-8555
Jacqueline Rozon, 373-8555
Peter Rozon, 373-8555
Jean-Pierre Tessier, 373-8555

• REDACTION:
Michel Jolicoeur
Marthe Martel
Normand Morand

• PHOTOGRAPHIE:
Jacques Smith

• PRODUCTION:
Jean-Marc Beauchamp

• SECRETARIAT:
Ginette Gignac
May Lalonde
Louise Thibeault

BUREAU - CHEF
1533 boul. de Léry
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No enregistrement 2523
Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Bolvin, La Salle

Le SOLEIL du St-Laurent et The St-Laurence SUN sont publiés par The St-Laurence SUN (1964) Ltd et desservent les régions de Valleyfield, Soulanges Ormstown, Beauharnois Huntingdon et Chateauguay

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires parâissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

25 Ça fait 25 ans qu'on vous informe
le soleil
le beau mercredi du lecteur

LA PANTALOMANIE

la mode '81

Tout nouveau ... tout beau !

vous réserve des surprises ...

la mode '81

est vivante



Une saison de couleurs harmonieuses et de textiles subtiles

PLAN MISE DE COTE • MANTEAUX • HABITS • VESTONS • PANTALONS • JACKETS • CHANDAILS • JEANS

La Sélection est complète



Le choix naturel

LA PANTALOMANIE

229 VICTORIA VALLEYFIELD 371-2505

où la mode atteint une toute nouvelle dimension



Depuis 20 ans en affaire!

fenêtres salaberry

373-0638

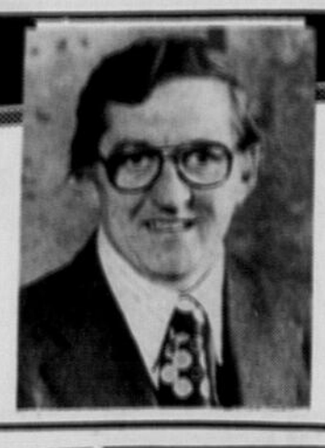
163 rue ARMAND VALLEYFIELD

Portes-Meubles-Chassis-Armoires de cuisine.

•FENETRES COULISSANTES THERMO "AERO ET " PRECIFORME•FENETRES A MANIVELLE "SCOTT" ET "LOCK-WOOD"•PORTE A PATIO "LOCK-WOOD" EN BOIS ET "PRECIFORME" EN VINYLE.

•Nous faisons les fenêtres sur mesure et les installons.

RAYMOND LEBOEUF, Prop.



Selon le maire, le bail de Valleytank est légal

(Normand Morand)

"Selon l'aviseur légal que j'ai consulté, il n'y a aucun doute quant à la légalité du bail liant la firme Valleytank Inc. et la ville de Valleyfield. Toujours selon cet aviseur légal, l'intervention et la signature de la Société du Port n'étaient pas nécessaires" a déclaré mardi dernier le maire Mme Marcelle Trépanier.

Ce commentaire du premier magistrat faisait suite à la lecture de lettres envoyées au conseil par la firme Valleytank Inc. et le président administrateur général de la Société du Port M. Robert Cauchon M. Le Voguer de Valleytank se disait inquiet tandis que M. Cauchon estime que la Société du Port n'est pas liée à la firme Valleytank Inc. puisque cette même société n'a pas été invitée à signer le bail.

On se rappelle que le maire de Valleyfield avait expliqué au greffier de la municipalité que la signature de M. Cauchon au bas du bail n'était pas nécessaire. Or, M. Cauchon a sévèrement critiqué Mme Trépanier pour sa conduite.

Aucun conseiller n a formulé de commentaire à la suite de la déclaration de Mme Trépanier et pour le conseil l'affaire semble donc réglée. Du côté de la Société du Port des rebondissements sont certainement à prévoir.

MEMOIRE

Lors de cette même assemblée, les membres du conseil ont pris connaissance du mémoire adressé à leur intention par M. Cauchon au sujet du projet d'achat des installations de la Canada Steamship Lines.

Encore là, aucun commentaire de la part des conseillers. Quant au maire Trépanier, elle a simplement déclaré que la population avait pris connaissance du mémoire puisqu'il avait été résumé dans une récente édition du SOLEIL.

Toutefois, le conseiller Roger Lécuyer demandait au maire quand une rencontre aura lieu afin que le conseil puisse analyser ce dossier. "Le plus tôt possible" a déclaré Mme Trépanier. Cependant, aucune date n'a été fixée.

NOMINATION



CLAUDE BOILEAU

Monsieur Michel Archambault, sous-ministre adjoint à la Main-d'oeuvre et à l'Emploi du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, annonce la nomination de monsieur Claude Boileau comme directeur du Centre de main-d'oeuvre de Valleyfield. Monsieur Boileau détient une maîtrise en sciences politiques et un certificat d'études en histoire moderne et contemporaine de l'université Laval. Il était auparavant directeur du Centre de main-d'oeuvre du Canada de Montmagny.

Travaux d'égoûts: des écarts considérables

(Normand Morand)

Les membres du conseil municipal de Valleyfield ont été confrontés avec la triste réalité des coûts élevés mardi soir dernier quand est venu le temps d'accorder les contrats pour la pose de conduites d'égoûts.

Pendant plus de trente minutes, les édiles municipaux ont discuté et malheureusement pour eux et pour les contribuables, les coûts étaient encore les mêmes à la fin de leur interminable discussion.

La pierre angulaire de cette discussion était les montants prévus par les Services techniques pour la confection des égoûts sur la rue St-Thomas et sur le Chemin Larocque comparativement aux soumissions proposées par les entrepreneurs.

Dans le premier cas, on parlait d'un écart de $27,000. alors que dans le second la différence entre le coût prévu et le coût demandé était de $135,000.

Le conseil s'est entendu pour accorder le contrat concernant la rue St-Thomas et de "puiser" le surplus à même le budget.

Quant aux travaux sur le Chemin Larocque, le conseiller Garand a proposé que le gérant s'informe auprès des autres villes afin de connaître les nouveaux coûts et de préparer un rapport à cet effet.

Le conseiller Roger Lécuyer préconisait quant à lui de nouvelles soumissions. La solution de M. Garand a été retenue.

"Est-ce les entrepreneurs qui demandent trop cher ou est-ce les Services techniques qui ont fait erreur en évaluant les coûts?" a demandé M. Garand.

M. Rozon estime quant à lui que le conseil devrait tirer une leçon de cette affaire. "Actuellement, les entrepreneurs passent pour des fous. Pourtant, ce serait à la ville d'établir des coûts réels avant d'aller en soumissions " a-t-il précisé.

La Chambre de Commerce lance une loterie

(Normand Morand)

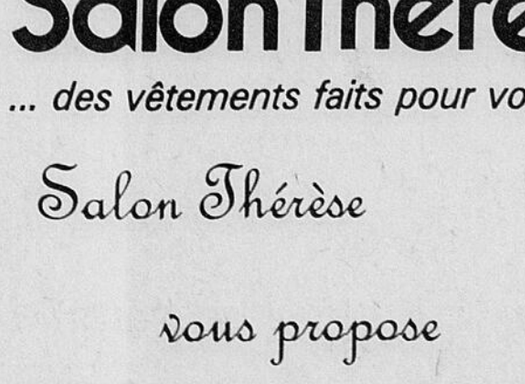
Dans le but de financer les services permanents de son secrétariat et par le fait même de faire des heureux, la Chambre de Commerce de Valleyfield vient de lancer une nouvelle loterie.

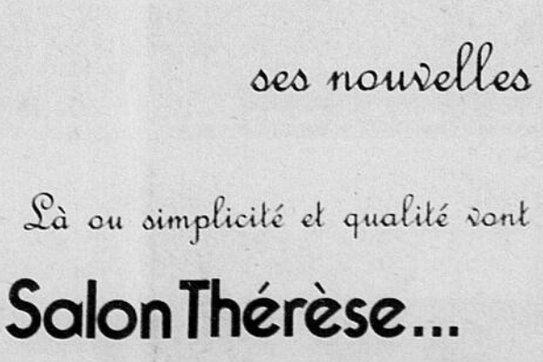
Cette loterie s'adresse à tous les membres de la Chambre de Commerce et à tous les intéressés. Un maximum de trois cents (300) personnes pourront participer à cette loterie dotée d'un prix de $1,000. tous les mois.

Le premier tirage aura lieu le mardi 4 novembre. Par la suite, tous les "premier mardi du mois" se tiendra un tirage jusqu'en novembre 1981.

Pour s'inscrire à cette loterie, il suffit de se procurer un livret comportant douze chèques de $10. Une fois par mois au cours de la prochaine année, la somme de dix dollars sera prélevée du compte du détenteur. D'autre part, les participants peuvent s'inscrire en effectuant un seul versement de $120.

Les intéressés peuvent s'inscrire jusqu'au lundi 27 octobre. Le responsable de la vente des livrets de loterie est M. Michel Prégent. On peut le rejoindre en composant 371-6326 ou 371-8842.





La campagne du Coquelicot a été lancée officiellement à Valleyfield, vendredi dernier. Assistaient à la cérémonie de lancement, M. François Gagné de l'armée, M. Sylvain Royale de l'Escadrille 729, M. Pierre-Paul Proulx de l'Escadrille 729, Mme Marcelle Trépanier, M. Jacques Fortin et M. Roger Tessier, cadet de l'armée.
Etaient également présents: Jean-Paul McSween, Yvette Cusson, Arthur Brown, Florence Daigneault, Reine Sarrazin et Louis Lagassé. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

conseil en bref

(Normand Morand)

REFUS.

Le ministère des Transports a refusé la demande de la ville de Valleyfield quant à la construction d'une bretelle de raccordement entre la rue Victoria Est et l'autoroute 30. Une étude a permis d'établir que la demande au chapitre de la circulation n'était pas suffisante.

URBANISME.

Mercredi soir dernier, le conseil municipal tenait une seconde réunion concernant les amendements qui pourront être apportés au règlement 795 sur l'urbanisme. Il fut surtout question des espaces de stationnement. Lors de la première rencontre, il fut décidé que le conseil municipal dote la municipalité d'un fonds monétaire exclusivement doué au développement des secteurs commerciaux.

VALEUR LOCATIVE.

Le ministère des Affaires municipales a refusé d'accorder à la ville de Valleyfield un délai pour le dépôt du rôle de la valeur locative des établissements situés dans la municipalité.

ASTRAGALE.

Le club de course à pied l'Astragale en est venu à une entente avec le Service récréatif et communautaire quant au coût d'inscription devant être demandé aux membres de l'extérieur de la municipalité.

FEUX CIRCULATION.

La direction et les employés de l'usine Zinc Electrolytique du Canada ont demandé l'installation de feux circulation sur le rang Double à la hauteur de l'usine car il y a danger à cause de la vitesse des automobilistes. La demande a été référée à la Commission de stationnement et de circulation ainsi qu'au service de sécurité publique.

PARC SAUVE.

Les conseillers Rozon et Lécuyer se sont opposés à ce qu'un camion soit stationné dans le Parc Sauvé afin d'y déposer des papiers et autres objets voués au recyclage. "Que l'on choisisse un autre endroit, nous sommes en train de revaloriser ce parc, il n'est pas question d'y faire de la récupération" a précisé M. Rozon.

AEROPORT.

Le maire Trépanier a reçu le mandat de faire les démarches nécessaires quant à l'obtention de subventions du fédéral et du provincial pour l'aéroport de Valleyfield.

Laurent Guay élu administrateur

Lors du congrès annuel du Richelieu International tenu à l'hôtel Bonaventure de Montréal la semaine dernière, le R/ Laurent Guay a été élu au poste d'administrateur des clubs Richelieu du district no 3.

L'administration du Richelieu International est partagée en 12 districts qui englobent la francophonie mondiale. On trouve des clubs Richelieu au Canada, en Nouvelle - Angleterre, en Louisiane, en Guadeloupe, en France, en Belgique et en Afrique française. Le club Richelieu est le seul organisme du genre au monde exclusivement d'expression française. Il est aussi le seul club à avoir été fondé par des Canadiens.



Avant d'être administrateur, le R/ Laurent Guay a occupé plusieurs postes au sein du mouvement Richelieu: membre de l'exécutif du club Richelieu Salaberry-de-Valleyfield (1967 - 72), secrétaire (1968-70), vice - président (1970), président (1971), rédacteur du bulletin hebdomadaire pendant 6 ans, publiciste au congrès Richelieu du district no 3 à Valleyfield (1978), gouverneur de la régionale Richelieu Salaberry (1978-80).

L'action d'un administrateur Richelieu s'exerce sur deux plans: au niveau international en faisant partie du conseil d'administration du Richelieu International et au niveau de son district où il est le premier responsable de la bonne marche des affaires Richelieu. L'administrateur est le porte-parole et le représentant officiel des gouverneurs régionaux, des clubs et des membres Richelieu de son district.

MEDECIN



Nous sommes heureux d'annoncer que DENISE POIRIER a été assermentée M.D. le 1er juillet 1979 et a complété une résidence en médecine familiale 1980.
DOCTEUR DENISE POIRIER est la fille de Raymonde Julien et Félicien Poirier de Valleyfield. Son bureau de médecine est situé à la

CLINIQUE HAVRE-SANTE
521, boul. du Hâvre
Valleyfield, 371-6444

Ouverture le 3 novembre 1980

scolaire en bref

TRANSPORT SCOLAIRE.

La firme Autobus G. Vallée Inc. ayant été vendue à la firme Autobus Huntingdon Inc., la commission scolaire a accepté en principe la vente du contrat de circuit qu'elle avait signé avec la firme G. Vallée.

La commission scolaire de Valleyfield a accepté d'allouer un montant de $5,500. au transport de 19 élèves fréquentant l'institut Doréa.

DENEIGEMENT.

La commission scolaire a donné au directeur des services de l'équipement l'autorisation de demander des soumissions sur invitation, aux taux horaire et selon le type d'équipement, pour le déneigement des terrains de la commission scolaire. Cette résolution n'a pas fait l'unanimité, certains commissaires ayant préféré que la commission scolaire aille en soumission publique.

SOCIETE SAINT JEAN-BAPTISTE.

C'est le président de la commission scolaire, M. Gabriel Landry, qui a été délégué au banquet annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu le 15 novembre.

ENTENTES.

Certaines ententes ont été signées entre les commissions scolaires environnantes pour assurer à tous les enfants du territoire l'accessibilité à l'éducation.

IMMIGRANTS.

La commission scolaire a passé une résolution visant à adopter des mesures spéciales pour les immigrants qui lui sont confiés par le ministère. Ces mesures consistent en des cours de langue permettant d'assurer la transition dans le milieu.

LIEUX D'AFFICHAGE.

L'école des Métiers située au 115 St-Charles ne sera plus un lieu d'affichage puisque le centre administratif qu'elle habritait est maintenant situé à l'école Julien, 29 rue Fabre. C'est là le nouveau lieu d'affichage.

COUTURE INDUSTRIELLE.

La commission scolaire louera un atelier de la firme Topper Dress pour le cours qu'elle dispense en couture industrielle. Les étudiants utiliseront cet atelier pendant la période s'étalant du 20 octobre au 13 février.

MACHINES A SOUDER.

La commission scolaire de Valleyfield a accordé à la firme P.G. Electrique le contrat de connection de machines à souder de la polyvalente Baie St-François. Il s'agit d'un contrat de $7,590. La firme P.G. Electrique était le plus bas soumissionnaire conforme.

CORRESPONDANCE.

Le directeur général a décidé de ne plus apporter aux réunions publiques la corresponsance adressée à la commission scolaire. Celle-ci sera lue en assemblée d'information, puis si on ne peut répondre immédiatement aux questions la concernant, on le fera à l'assemblée suivante, laquelle est publique.

Salon Jean-Pierre.

Un centre de soins capillaires Kérastase de premier choix.



Kérastase répond aux besoins spécifiques de vos cheveux et de votre cuir chevelu, grâce à ses produits très performants et l'expertise de notre personnel spécialement formé.

Nous pouvons vous appliquer Kérastase dans notre salon ou bien vous conseiller les produits appropriés pour utiliser chez vous. Venez nous voir pour une consultation gratuite.

L'ORÉAL

Salon Jean-Pierre. 11 Du Marché. Valleyfield. 373-8113.

Salon Thérèse...

... des vêtements faits pour vous

Salon Thérèse

vous propose

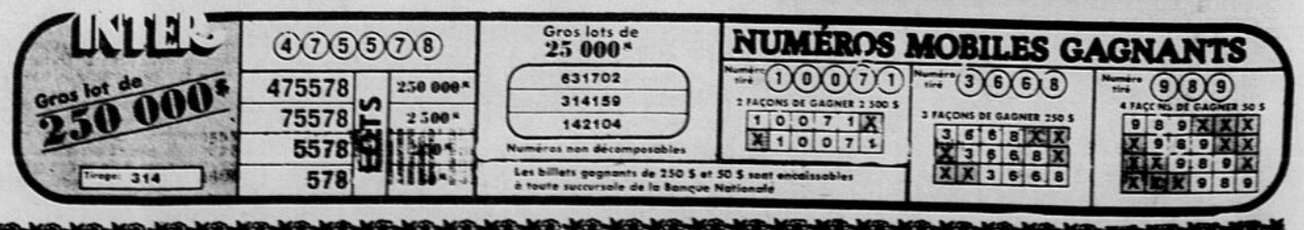
ses nouvelles lignes

Là ou simplicité et qualité vont de pair ...

Salon Thérèse...

54 ALEXANDRE VALLEYFIELD 373-7914





Cette vente se continue

LA VENTE PRE-NOEL

(JUSQU'AU 3 NOVEMBRE)

TOUT EST RÉDUIT

Bijoupro

AU MOINS 25%

Bijoupro

Tous les cadeaux achetés jusqu'au **3 novembre** sont échangeables en janvier

Les garanties débutent le 25 décembre seulement

Aidez-nous à mieux vous servir en achetant vos cadeaux de Noël immédiatement et économisez au moins **25%**

C'est notre façon de remercier nos clients prévoyants

6 RAISONS POUR ACHETER MAINTENANT

- INVENTAIRE A SON MAXIMUM
- PLAN MISE DE COTE
- DISPONIBILITE DU PERSONNEL
- ECHANGEABLE EN JANVIER
- ESCOMPTE SPECIALE
- GARANTIE A PARTIR DU 25 DEC.

Bijoupro

BIJOUTERIE BRODEUR

Bijoupro

201 VICTORIA VALLEYFIELD 373-1606

Dans Soulanges

Elections à la mairie à Coteau Landing et à St-Zotique

(Michel Jolicoeur)

C'était journée de mise en candidature dimanche dans plusieurs municipalités de Soulanges en vue des élections du 2 novembre prochain. A plusieurs endroits, comme il n'y avait qu'un seul candidat sur les rangs, il y eut élection par acclamation. A certaines autres places cependant, deux candidats briguent le même siège de sorte que les électeurs devront trancher la question.

COTEAU LANDING.

Dans cette municipalité, il y aura élection à la mairie entre le conseiller sortant Denis Vernier et un ex-conseiller, Pierre Perrier. L'élu complétera le mandat entamé par le maire démissionnaire Pierre Hamel et qui se termine en novembre 1981.

Au siège numéro trois, deux nouveaux venus se feront la lutte pour un mandat de deux ans. Il s'agit de Messieurs Marcellin Jubinville et Frank Blais.

Aux sièges numéros un et quatre, Mme Claudette Léger-Boisvenue et Monsieur Alban Bishop ont été réélus pour un terme de trois ans tandis qu'au siège numéro cinq, Monsieeur Raymond Bourgon a été élu par acclamation pour un an. Il complétera le terme entrepris par le conseiller Denis Vernier.

ST-ZOTIQUE.

A cet endroit, deux équipes s'affrontent, celle du maire sortant Claude Blanchard et celle du conseiller sortant et candidat à la mairie Jean-Guy Légaré. Les colistiers de Me Blanchard sont: au siège numéro un, Gilbert Levac, au siège numéro trois, Jacques Leduc et au siège numéro quatre le conseiller sortant Edgar Méthot. Les équipiers de Monsieur Légaré sont: au siège un, Paul De La Victoire, au siège trois, Gilles Gatien et au siège quatre, Maureen Leroux.

A la mairie et aux sièges 1 et 4, les élus seront en poste pour les trois prochaines années tandis qu'au siège 3, l'élu sera en fonction pour deux ans afin de compléter le mandat du conseiller démissionnaire Roger Leroux.

COTEAU STATION.

Tous les conseillers sortants ont été réélus par acclamation pour les deux prochaines années. Il s'agit de Gilles Grenier au siège numéro quatre, d'Edgar Leroux au siège numéro cinq et de Gordon Davis au siège numéro six.

RIVIERE BEAUDETTE PAROISSE.

Le maire sortant Albert Lalonde a été réélu par acclamation et deux nouveaux conseillers ont été élus par acclamation: Jocelyn Thibault au siège numéro quatre et Jean-Guy Samson au siège numéro cinq. Leur mandat sera de trois ans.

RIVIERE BEAUDETTE VILLAGE.

Tous les candidats sur les rangs sont été élus par acclamation. Aux sièges 3 et 6, Gilbert Hémond et Maurice Lebrun ont été réélus tandis qu'aux sièges 2 et 5, Jean-Marc Dostie et Jean-Yves Moquin sont des nouveaux venus sur la scène de la politique municipale.

ST-TELESPHORE.

Il n'y a pas eu d'opposition aux trois sièges à l'enjeu. Au siège 3, Philippe Claude a été réélu tandis qu'aux sièges 4 et 5, Léo Gauthier et Léon Prieur ont été élus par acclamation.

LEUR MANDAT SERA DE DEUX ANS.

ST-POLYCARPE PAROISSE.

Au siège numéro deux, Paul Touten a été élu par acclamation et succède à Jean-Pierre Cuillerier. Aux sièges 4 et 5, Laurent Payment et Jean-Pierre Pilon ont été réélus pour un autre terme de trois ans.

ST-POLYCARPE VILLAGE.

Les trois conseillers sortants ont été réélus sans opposition, pour un autre terme de trois ans. Il s'agit d'Yvon Lanthier au siège numéro trois, de Jocelyne Poirier-Legault au siège numéro quatre et de Louis Charlebois au siège numéro cinq.

ST-CLET.

Le maire sortant André Leroux a été réélu sans opposition pour les trois prochaines années, de même que le conseiller au siège numéro un Gilles Farand. Au siège numéro six, Louis Clermont a été élu par acclamation pour trois ans, succédant à Marcel Felx.

ST-JOSEPH DE SOULANGES.

Au siège numéro deux, Me Robert La Haye a été réélu pour deux ans. Aux sièges 5 et 6, il y aura élection le 2 novembre prochain. Au siège numéro cinq, le conseiller sortant Serge Gagné a pour adversaire René Charlebois et au siège numéro six, le conseiller sortant Roland Leroux est opposé à Armand Levac.

LES CEDRES.

Les deux conseillers sortants ont été réélus par acclamation. Il s'agit de Messieurs Côme Lajoie au siège numéro quatre et de Lucien Daoust au siège numéro cinq. Ils seront en poste pour les trois prochaines années.



L'équipe des réalisations, en vue des élections municipales à St-Zotique, est composée du conseiller sortant Edgar Méthot, du candidat Gilbert Levac, du maire sortant Claude Blanchard, et du candidat Jacques Leduc. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)



L'équipe du renouveau à St-Zotique, en vue des élections du 2 novembre, est composée de Paul De la Victoire, du candidat à la mairie Jean-Guy Légaré, de Mme Maureen Leroux et de Gilles Gatien. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)



Toujours à Coteau Landing, trois conseillers ont été élus par acclamation. Il s'agit de Raymond Bourgon, Claudette Boisvenue et d'Alban Bishop. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)



Il y aura élection à la mairie et à un siège de conseiller à Coteau-Landing. Denis Vernier est candidat à la mairie. Son adversaire Pierre Perrier n'apparait pas sur la photo, puisqu'il était absent au moment du passage du photographe. A gauche de Monsieur Vernier, on remarque les deux candidats qui se font la lutte au poste de conseiller, Messieurs Marcellin Jubinville et Frank Blais. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

CLUB ROTARY VALLEYFIELD

«Eh! Pourquoi pas?»

28 octobre 1980

POLY. BAIE ST-FRANCOIS
18 HEURES

Cegep de Valleyfield

L'injonction est rejetée

(Marthe Martel)

Le Soleil a appris hier que l'injonction qu'avait demandée la firme Janin Construction en vue de paralyser les travaux de construction du gymnase de Valleyfield a été refusée.

Comme on sait, la firme Janin Construction considérait que la décision prise à l'effet que sa soumission était rejetée parce que non-conforme était prématurée. Le collège avançait de son côté qu'aucune décision n'avait encore été prise au moment où Janin a demandé l'injonction. La cause a été entendue le 2 octobre et le jugement, prononcé tout dernièrement.

Il n'y a donc pas d'objection à ce que les travaux de construction du gymnase soient entrepris, ce qui devrait se faire très prochainement. Rappelons que c'est la firme Concrete Construction Inc. qui a obtenu le contrat. Il s'agit là du plus bas soumissionnaire conforme.

Tour d'horizon municipal

Deux candidats à la mairie de St-Louis de Gonzague

(Normand Morand)

Deux candidats brigueront les suffrages à la mairie de St-Louis de Gonzague le 2 novembre prochain. Il s'agit du conseiller sortant Dominique Julien et de Pierre - Paul Pinsonneault. Notons que le maire sortant, M. Léo Brault a décidé de se retirer de son poste.

M. Guy Bourgouin a remplacé le conseiller Dominique Julien. Quant au conseiller Bernard Pitre, il a été réélu sans opposition. Finalement, M. Jean-Paul Lacroix a remplacé le conseiller Georges-Etienne Paiement qui a quitté la politique.

GRANDE-ILE

Il n'y aura pas d'élection dans la municipalité Grande-Ile. M. Michel Demers a été réélu sans opposition au poste de conseiller. Par ailleurs, M. Jocelyn Leduc a été élu lui aussi sans opposition, suite à l'abandon de M. Jean-Guy Marcil.

ST - STANISLAS DE KOSTKA

Le maire de St-Stanislas de Kostka Gilles Demers ainsi que le conseiller Monique Major ont été réélus sans opposition.

Toutefois, le siège détenu par l'ex-conseiller Léo Raymond est demeuré vacant. Aucune personne n'a posé sa candidature et ainsi le siège demeure libre. Des informations ont été demandées au ministère des Affaires municipales afin de savoir ce que le conseil doit faire dans un tel cas.

STE-BARBE

Les électeurs de Ste-Barbe n'auront pas à se présenter aux urnes puisque les deux conseillers sortant ont été réélus sans opposition. Il s'agit de MM. Léo Montreuil et Maurice Brisson.

ORMSTOWN VILLAGE

Trois réélections sans opposition dans la municipalité d'Ormstown Village. Il s'agit des conseillers Gilles Brunet, Guy Bell et Pierre Sauvé.

ORMSTOWN PAROISSE

Dans St - Malachie d'Ormstown (paroisse), le conseiller William Martin a été réélu sans opposition. Par ailleurs, M. Douglas Marshall a remplacé le conseiller Merrill Lindsay et M. Neil Finlayson a pris la succession de M. Lyman Smyth.

POISSONNERIE R. LANCTOT INC.

FRUITS DE MER - IMPORTATION

SCAMPIS GROSSEUR 18/24	SAUMON ROUGE COHOE	TRUITES FRACIES AUX CRABES
13.95 LB	3.79 LB	4.79 LB

(A COTE DU METRO LANCTOT, 50 ST-LOUIS)

67 LASNIER

VALLEYFIELD • 371-8446

La fourrure canadienne combat l'inflation...

et gagne!



Il y a vingt ans, cette Oldsmobile 88 Super 4 portes 1960 coûtait $2634.00. Alors que ce manteau de vison pastel coûtait $4000.00.

Aujourd'hui, cette Oldsmobile Delta 88 Royale 1980 coûte $9269.00. Alors que ce manteau de vison pastel coûte $5200.00.

Présenté par le Conseil du Canada de mode en fourrure en collaboration avec votre détaillant participant

LES FOURRURES J.C. GENDRON INC.

121 Champlain, Valleyfield 373-3797

• 35 ans d'expérience •

Division pénale

Les avocats intensifient leurs moyens de pression

(Marthe Martel)

Les avocats de pratique privée de la région ont décidé d'intensifier leurs moyens de pression afin d'obtenir de meilleurs tarifs pour les causes qu'ils plaident avec un mandat de l'Aide juridique. C'est ce qu'a annoncé Me Gilles Hébert coordonateur des activités du Barreau de la région Richelieu, au cours d'une conférence de presse donnée lundi.

Au début du mois de septembre, les avocats avaient décidé de ne plus entendre les causes de nature criminelle. Depuis cinq semaines, aucune enquête préliminaire ni aucun procès n'est tenu au palais de Justice de Valleyfield et, à partir de maintenant, les moyens de pression vont s'étendre à la division pénale, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus de comparutions, a expliqué Me Gilles Hébert.

Ce dernier a ajouté que la cour Supérieure sera également affectée cette semaine, puisque les avocats se réuniront jeudi en journée d'études.

Ce que les avocats veulent, c'est que soient réajustés les tarifs concernant les causes qu'ils vont plaider avec un mandat de l'Aide juridique, lesquels n'ont pas varié depuis 1974. "Le critère d'admissibilité à l'Aide juridique (en termes de revenu hebdomadaire) est passé de $70. à $155. depuis 1974, mais les honoraires versés aux avocats de pratique privés, eux, sont restés les mêmes" a souligné Me Hébert.

Comme on sait, certains avocats travaillent de façon permanente à l'Aide juridique; d'autres, de pratique privée, reçoivent des mandats de cet organisme. Les honoraires versés alors aux avocats sont fixés conjointement par le ministère de la Justice, la Commission des services juridiques et le Barreau.

Me Hébert a expliqué, lundi, que les avocats du Barreau de la région Richelieu ont refusé à 88 % les offres finales présentées la semaine dernière, ajoutant que celles-ci contenaient des pièges. "A première vue, on constatait que dans certains cas on accordait des augmentations alors que dans d'autres, au contraire, il s'agissait de diminutions de tarifs ou du statu quo.

Une étude plus approfondie révélait que les augmentations se situaient dans les domaines où on pratique le moins, alors que, dans ceux où l'on effectue 80% de notre travail, les tarifs étaient diminués de 10% par rapport à 1974" a-t-il souligné.

C'est donc suite à la présentation de ces offres que les avocats (environ 35 dans la région) ont décidé d'intensifier leurs moyens de pression. "Ceux-ci auront certainement de graves conséquences qui auraient été évitées si on nous avait offert des tarifs acceptables" a indiqué Me Gilles Hébert.

Me Hébert a expliqué que les juges les avaient jusqu'à maintenant appuyés en ce sens qu'ils n'ont refusé aucune demande de remise de cause, et que les représentants du procureur général, quant à eux, n'avaient présenté que des oppositions de principe. Mentionnons finalement que des moyens de pression similaires à ceux pris dans la région ont été adoptés ailleurs au Québec.



Me Paul Lemieux, François Vachon, Michel Lecompte, Guylaine LaGarde, Claire Martin, François Renaud, Gilles Hébert, Richard Marleau et Jacques Vinet, font en quelque sorte la grève. Ils ont décidé d'étendre leurs moyens de pression à la division pénale et pour cette semaine, à la cour supérieure, a expliqué au Soleil Me Gilles Hébert, coordonnateur des activités (dont les négociations) du Barreau de la région Richelieu. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Une bombe explose à l'arrière d'une maison

(Normand Morand)

Une bombe de fabrication domestique a explosé vers 21h30 samedi à l'arrière d'une résidence dans le secteur de la Baie à Valleyfield.

Personne n'a été blessé et les dommages à la propriété ont été très minimes.

Compte tenu que l'Escouade des explosifs de la sûreté du Québec enquête actuellement sur cette affaire, les policiers de la sûreté municipale de Valleyfield ont été avares de renseignements.

Il n'est pas impossible que l'enquête soit confiée au cours des prochains jours à l'Escouade des crimes contre la propriété.

ACCIDENTS

Dix accidents ont été signalés sur le territoire de la ville de Valleyfield au cours de la dernière fin de semaine. De ce nombre deux accidents ont fait deux blessés légers.

VOLS

Deux résidences de Valleyfield ont reçu la visite des cambrioleurs au cours de la fin de semaine. Des bijoux et des appareils radiophoniques ont été portés disparus.

Par ailleurs, un vol a été perpétré en soirée vendredi à la station Texaco de la rue Loy à Valleyfield. Des articles pour une valeur supérieure à $1,000 ont été volés.

Honda: un nouvel espoir pour la région ?

(Normand Morand)

Pendant des mois l'an dernier, la région de Valleyfield avait espéré l'implantation d'une usine de pièces d'automobiles par la compagnie General Motors. Finalement, le projet avait été abandonné.

Vendredi dernier, le quotidien La Presse annonçait que le constructeur japonais Honda examinait actuellement la possibilité de construire au Québec une usine de fabrication de pièces en aluminium.

Il appert que deux représentants de la firme japonaise devraient venir prochainement au Québec afin d'examiner la rentabilité d'un tel projet.

On sait que la fabrication et le traitement de l'aluminium commandent une très importante consommation d'énergie électrique. Or, à l'heure actuelle, l'électricité coûte sept fois plus cher à produire au Japon qu'au Québec.

Interrogée quant à ce projet, le maire de Valleyfield Mme Marcelle Trépanier a refusé de le commenter. Toutefois, elle confirmait au SOLEIL que des industriels japonais étaient recemment de passage dans la région.

Quant au commissaire industriel M. Roger Demers, il expliquait que la délégation japonaise qui avait visité Valleyfield il y a quelques semaines était constituée de gens intéressés à implanter une industrie. "Ces personnes n'étaient pas du domaine de l'automobile" a précisé M. Demers. Tout indique cependant que les taux avantageux de l'électricité québécoise exercent une attraction sur les investisseurs japonais, qu'ils soient du domaine automobile ou autre.

Concernant l'implantation de la compagnie Honda au Québec, un porte - parole de la firme confiait à La Presse que "l'étude n'était qu'à l'état embryonnaire."

Toutefois, comme dans le cas de General Motors il est toujours permis d'espérer.

Un jeune de Val Séjour impliqué

Plusieurs milliers de dollars en dommages

(Marthe Martel)

Un accident survenu en soirée, lundi, a causé plusieurs milliers de dommages, a indiqué au Soleil le sous-chef Guy Poirier de la sûreté municipale.

Celui-ci a explique qu'un jeune de Val Séjour s'était emparé d'un camion avec lequel il avait heurté une voiture stationnée sur la rue Jacques-Cartier, la démolissant complètement, avant d'aller enfoncer le mur d'un restaurant situé en bordure de la route, le restaurant "Le vieux coin" propriété de M. Richard Leduc.

Le sous-chef Poirier a évalué à environ $15,000 les dommages causés. Il a de plus parlé des risques qu'ont courus les personnes qui occupaient le restaurant au moment de l'accident. Cependant, il appert que personne n'a été blessé.

25 Ça fait 25 ans qu'on vous informe
le soleil
le beau mercredi du lecteur

Bijouterie GUYMO inc. offre aux acheteurs
PROGRAMME de Mise de côté de Noël!



$5.00 réserve votre achat

Evitez la cohue de Noel en achetant chez:
Bijouterie GUYMO inc.
293 A VICTORIA
VALLEYFIELD 371-1101

GRANDE OUVERTURE



aujourd'hui
mercredi, 22 octobre
chez BEATRICE



25 St-Laurent
AUBAINES FANTASTIQUES
sur
VETEMENTS pour ENFANTS
NAISSANCE A 18 ANS

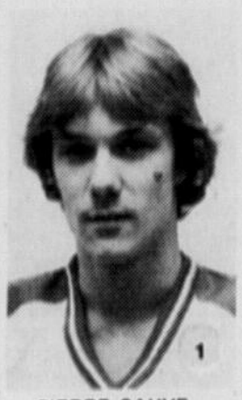
JUSQU'A 50% DE REDUCTION

* HABITS DE NEIGE
* MANTEAUX
* JEANS-CORDUROY
* ROBES/HABITS
* CADEAUX DE BEBE



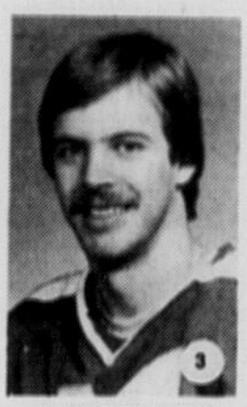
chez BEATRICE
MAGASIN A RAYONS POUR ENFANTS -NAISSANCE A 18 ANS
25 rue St-Laurent, Valleyfield
EN FACE DU MARCHE IGA-BONIPRIX
• FUTURAMA • GAYTOGS • PETIT POUCET
• PIERRE CARDIN • MAGGIE MUGGINS • INDIANA

HALTE LA ! HALTE LA ! LE


1
PIERRE SAUVE


30
MICHEL LANGEVIN


2
BENOIT BEAUCHAMP

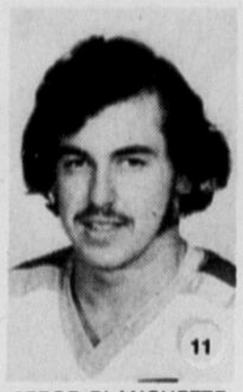

3
CLAUDE ROUSSIN, capitaine

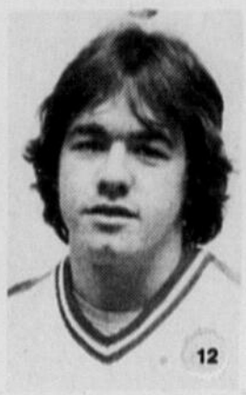

4
SYLVAIN GAMELIN


5
PIERRE MONTREUIL


6
RICHARD PITRE


8
GILLES MATHIEU

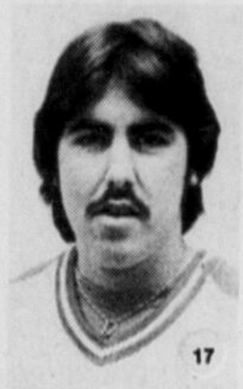

11
SERGE BLANCHETTE, assistant-capitaine


12
JASMIN ASSELIN

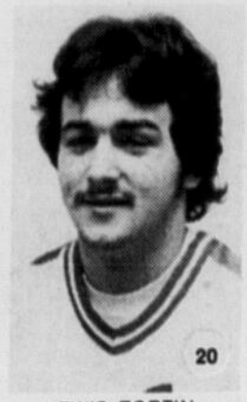

14
JACQUES LECOMPTE


15
JEAN-FRANCOIS BLANCHARD, assistant-capitaine


16
ALAIN COTE

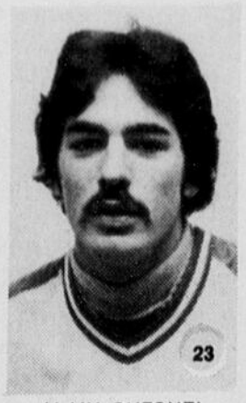

17
REGIS BLANCHETTE


18
YVES NADEAU

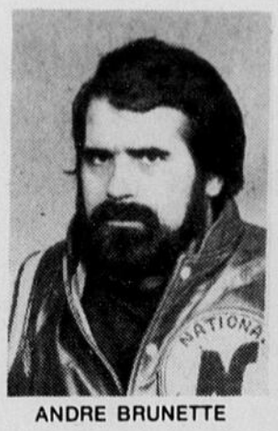

20
LEWIS FORTIN

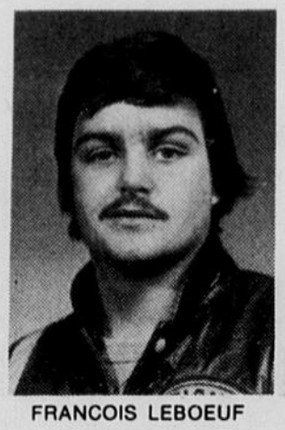
Hors photo: **30** Jean Mailhot, **30** Denis Béland, **9** Robert Campeau, **10** Robert Dupuis


22
JEAN BENOIT


23
ALAIN QUESNEL

NATIONAL


ANDRE BRUNETTE


FRANCOIS LEBOEUF


ALAIN SEGUIN


RONALD NADEAU

ENTRAINEURS:
ANDRE BRUNETTE
FRANCOIS LEBOEUF

INSTRUCTEUR:
ALAIN SEGUIN

GERANT-GENERAL:
RONALD NADEAU



NAT

C'es

Ve

LA DIR
POUR
CONTIN

Radio Auto Valleyfield Inc.
(SPECIALISTE DE L'AUDIOMOBILE)
HI FI & T.V.
216 BOUL. HEBERT
ST-TIMOTHEE, QUE.
TEL.: 371-0931

237 VICTORIA
VALLEYFIELD
371-1243
Au Masculin
UN SYMBOLE DE DISTINCTION PERSONNALISÉE DE PLUS EN PLUS RECHERCHÉ

TEL.: 373-5440
Bijouterie Marcel Hébert Inc.
CLAUDE HÉBERT, PROP.
227 VICTORIA VALLEYFIELD, QUE.



La Brasserie Molson est le principal commanditaire du National de Valleyfield, pour une douzième saison consécutive. Le représentant Molson dans la région, Marcel Bégin, était dans une forme resplendissante mercredi dernier, lors de la conférence de presse annuelle du club junior local. Il est ici entouré de Guy Richer, responsable des arbitres du hockey mineur de Valleyfield, de Carmen Ducharme, trésorière du hockey mineur et du National, de Francine Bourdeau, directeur du National, et de Jacques Larocque, responsable des promotions du club junior. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

JOUTES LOCALES

1980

22 octobre . . . . . CHATEAUGUAY
28 octobre . . . . . LACHINE
29 octobre . . . . . LASALLE

5 novembre . . . . . VAUDREUIL
11 novembre . . . . . VAUDREUIL
12 novembre . . . . . LASALLE
19 novembre . . . . . WEST ISLAND
26 novembre . . . . . LACHINE

3 décembre . . . . . CHATEAUGUAY
10 décembre . . . . . WEST ISLAND
17 décembre . . . . . LASALLE
23 décembre . . . . . WEST ISLAND

1981

7 janvier . . . . .
14 janvier . . . . .
21 janvier . . . . .
28 janvier . . . . .

4 février . . . . .
11 février . . . . .
18 février . . . . .
25 février . . . . .

JOUTES E

1980

28 septembre . . . . .

10 octobre . . . . .
13 octobre . . . . .
19 octobre . . . . .
26 octobre . . . . .

SPORTS DUBO (1978) INC.
196 boul. Langlois Valleyfield, P.Q.
Tél.: 371-6169
Léonard Tremblay, prop.

La meilleure des saisons... à notre équipe locale!

SIÈGE SOCIAL
10, RUE NICHOLSON
VALLEYFIELD
TÉL. 373-6211
MTL: 861-7879
LIBRAIRIES BOYER
VALLEYFIELD, QUE.
SUCCURSALES:
• BELLERIVE 373-6990
• BEAUHARNOIS 429-5651
• CHÂTEAUGUAY 692-6081
• ÎLE PERROT 453-3964

CASSE-CROUTE et BAR LAITIER ROLAND INC.
114 rue MADEN VALLEYFIELD 373-8392
On sert maintenant le menu du jour et le petit déjeûner

Savoure Coca-Cola
Embouteillage
Valley du Canada Ltée
CANADA DRY
VALLEYFIELD
Embouteilleur Autorisé de Coca-Cola Sous Contrat avec Coca-Cola Ltée.
EMBOUTEILLEUR AUTORISÉ DE CANADA DRY
TÉL. (514) 373-3277
(514) 457-2200
1, DUFFERIN
VALLEYFIELD, P.Q.
J6S 1X9

Après la joute...
RESTAURANT
La Baie Bleue
155 VICTORIA
VALLEYFIELD

373-4419
LUCIEN LEVESQUE, PROP.
LIVRAISON GRATUITE
OUVERT 24 HEURES PAR JOUR
Les
Rôtisseries Salaberry Inc.
295, Salaberry Valleyfield, Qué.

MOLSON EXPORT
Denis Paré, agent souhaite
Bonne chance au National

MAJOR AUTOMOBILES INC.
CHEVROLET
GM
Oldsmobile
CADILLAC
280 Boul. Langlois
VALLEYFIELD, QUÉ.
Mtl: 861-7832
Tél: 373-3344

NATIONAL EST LA CE SOIR !

Oui, l'action reprend ce soir contre les Jets de CHATEAUGUAY

LE NATIONAL ENTREPREND UNE 12e ANNEE AU NIVEAU JUNIOR B

TIONAL

st aussi une 1ere dans la ligue Sud-Ouest

enez en foule tous les mercredis soirs

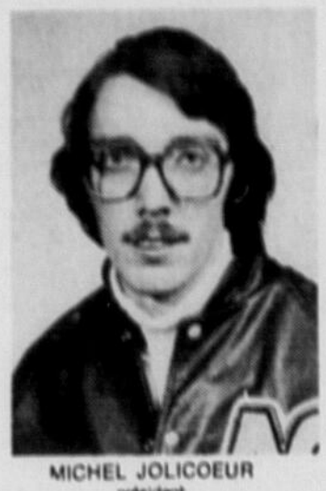
à 20:15 heures

RECTION DU NATIONAL VOUS REMERCIE

VOTRE ENCOURAGEMENT PASSE ET ESPERE QUE VOUS

NUEREZ D'APPORTER VOTRE SUPPORT A L'EQUIPE LOCALE

BUREAU DE DIRECTION



MICHEL JOLICOEUR
président



GILLES PITRE
vice-président

Président MICHEL JOLICOEUR

Vice-président GILLES PITRE
opérations de hockey

Vice-président GASTON LABROSSE
gouverneur à la ligue

Trésorier: CARMEN DUCHARME

Secrétaire: ROGER MONETTE

Directeurs: MAURICE MONTREUIL, équipement
LIONEL MOYEN, clubs affiliés
JACQUES LAROCQUE, promotions
JEAN-GUY PLANTE, sécurité
CLAIRE CADIEUX, comité féminin
FRANCINE BOURDEAU, secrétariat

Personnel du National

Publiciste-annonceur: DENIS BOURBONNAIS

Chronométreur: MICHEL LEDUC

Juges de buts: ROGER ROUSSE
JEAN LAVALLEE
JEAN-GUY LALONDE
ROBERT JODOIN

Caissière: CAROLE MONTAMBEAULT

	VAUDREUIL	3 novembre — LASALLE
	LACHINE	9 novembre — VAUDREUIL
	CHATEAUGUAY	16 novembre — CHATEAUGUAY
	WEST ISLAND	28 novembre — WEST ISLAND
		30 novembre — LACHINE
	VAUDREUIL	
	LASALLE	12 décembre — WEST ISLAND
	LACHINE	14 décembre — VAUDREUIL
	CHATEAUGUAY	
		1981
EXTERIEURES		5 janvier — LASALLE
		11 janvier — CHATEAUGUAY
		18 janvier — LACHINE
	VAUDREUIL	25 janvier — CHATEAUGUAY
	WEST ISLAND	1 février — LACHINE
	LASALLE	13 février — WEST ISLAND
	LACHINE	15 février — VAUDREUIL
	CHATEAUGUAY	23 février — LASALLE



A l'aube d'une nouvelle saison locale, les dirigeants du National de Valleyfield sont des plus confiants. Les joueurs porteront de nouveaux chandails ce soir, lors du match d'ouverture contre les Jets de Châteauguay. Ce nouveau chandail est ici présenté par le gérant général Ronald Nadeau, l'instructeur Alain Séguin, le vice-président Gilles Pitre, le gérant général de la Ligue Junior Sud-Ouest Lucien Auger de Châteauguay, le président Michel Jolicoeur, et le directeur à l'équipement Maurice Montreuil. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

SALON JONATHAN
POUR ELLE ET LUI
1050 Boul. LANGLOIS
VALLEYFIELD
373-6556

VASTE STATIONNEMENT
TÉL.: 371-2122
ZAZOU JEANS ENR.
ALTÉRATION SUR PLACE
1050 MGR. LANGLOIS
PLAZA K-MART
NITRO, QUE. J6S 1E4
CHOIX COMPLET
UNISEX
LISE VIAU, prop.

JEAN-RENE LAPIERRE, Prop.
PAUL-EMILE POIRIER, vendeur
LES REVETEMENTS ET
VITRERIES JEAN-RENE LAPIERRE LTEE
Revêtement d'aluminium, d'acier et de vinyl
Portes, fenêtres et porte-patio
installation
176 A Boull. Mgr. Langlois VALLEYFIELD 371-4083

AUTOMOBILE VALLEYFIELD-NITRO Inc.
dépositaire autorisé des autos japonaises
"SUBARU"
ANDRE HEBERT, JEAN-PIERRE LATREILLE, propriétaires
VOITURES D'OCCASIONS A TRES BAS PRIX
477 Boul. Mgr Langlois
VALLEYFIELD
371-0322

Bijouterie Pierre Bédard
BIJOUX DE CHOIX
SERVICE DE RÉPARATION
PLAZA K-MART
1050, BOUL. MGR LANGLOIS
VALLEYFIELD, QUÉ.
TÉL.: 371-2244

BOUTIQUE "TADUGOU"
VETEMENTS POUR DAME
21 JACQUES-CARTIER
Valleyfield, P.Q.
France Loiselle 371-7455
prop.



un endroit spécial
REPAS
entre 11H et 2H
Club Tourist
133 VICTORIA VALLEYFIELD
Marcel Lauzon, gérant

Bonne chance au National
80, BORD DE L'EAU
GRANDE-ILE, VALLEYFIELD
373-6333
RESTAURANT BAMBOO
SALLE À MANGER/SALLES DE RÉCEPTION
BAR SALON
PROP.: ALAIN MONTPETIT
GILLES GAGNÉ

NOUVELLE SUCCURSALE
Trust Royal
157 rue VICTORIA
VALLEYFIELD 371-1640

La BRASSERIE L'ALAMBIC
1111 Boul LANGLOIS Valleyfield
STEAKS ET FRUITS DE MER
Spécieux à tous les jours
Bonne chance!

Après le match...
venez vous divertir à
la cuve
boite à chansons
1113 Boul. Langlois
VALLEYFIELD

dominion textile limitée
•Usine de Finition Beauharnois
•Usine Gault
•Filature Salaberry
VALLEYFIELD • ST-TIMOTHEE

Yves Gagné, prop.
BO JEANS
35 ST-LAURENT VALLEYFIELD

Pour l'année internationale des handicapés

Plusieurs projets dans la région

(Michel Jolicoeur)

Dans l'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé l'année 1981, Année internationale des personnes handicapées. Un comité national a été formé au Canada pour préparer cette année et au Québec, le ministère des affaires sociales a confié à l'Office des personnes handicapées la responsabilité de favoriser la concertation entre les divers organismes tant provinciaux que régionaux.

La carte du Québec a été divisée en 22 régions et les quatre comtés du Sud-Ouest (Beauharnois - Chateauguay - Huntingdon et Vaudreuil - Soulanges) forment l'une de ces régions. Le président du Regroupement des handicapés physiques et sensoriels du Sud-Ouest, Pierre-Paul Bélanger a été choisi pour représenter la région au sein du comité québécois de l'année internationale des personnes handicapées.

PROJETS REGIONAUX

Le regroupement des handicapés du Sud-Ouest profitera de l'année 1981 pour faire valoir les droits des personnes handicapées et travaillera à la promotion des objectifs mis de l'avant lors du congrès international de réadaptation qui a eu lieu en juin dernier à Winnipeg.

De façon plus précise, six projets ont été retenus:

1 - La mise sur pied d'un transport temporaire en attendant le projet de transport adapté et subventionné présentement en cours d'étude.

2 - Une campagne de prévention des dommages à la moëlle épinière causés par les accidents auprès des étudiants du secondaire et du collégial.

3 - La création d'un fonds de dépannage pour répondre à certains besoins des personnes handicapées non comblées par les organismes gouvernementaux.

4 - En venir à défrayer la location de locaux pour des rencontres et des activités socio - culturelles pour les handicapés.

5 - Lancer une campagne de promotion d'aménagement pour rendre accessibles les lieux publics aux personnes handicapées.

6 Favoriser l'information concernant les différents services disponibles aux personnes handicapées.

Pour réaliser ces divers projets, il faudra évidemment amasser des fonds. Par l'entremise de Valspec Inc., le Regroupement des handicapés bénéficiera des profits du spectacle de Claude Valade qui sera présenté le 1er novembre prochain à la Cathédrale de Valleyfield. Les billets sont présentement en vente à la Librairie Boyer.

Le regroupement a également obtenu une subvention de $3 000 de l'Office des personnes handicapées du Québec. Une autre demande a été formulée dans le cadre du programme provincial et fédéral de l'Année Internationale et on s'attend à recevoir de $1 000 à $5 000.

On aura quand même besoin de plus d'argent et les clubs sociaux de la région seront contactés pour venir en aide au regroupement. En fait, on veut profiter de l'année 1981 pour sensibiliser la population aux besoins des personnes handicapées, mais on veut le faire de façon positive

FEUX VERTS

Le Regroupement s'est aussi associé avec la revue "Feux Verts", le seul magazine des personnes handicapées du Québec. Le R.H.P.S.S.O. est devenu le distributeur officiel de cette revue dans la région. Il verra à la vente des abonnements, la publicité et la participation à la rédaction de certains articles. Lise Brousseau, anciennement du service des nouvelles de CFLV est la rédactrice en chef de ce magazine depuis déjà quelques semaines.

Cette revue est présentement publiée à 2,000 exemplaires par mois et une opération visant à porter à 10,000 exemplaires par mois la vente du magazine vient d'être lancée. C'est une revue qui existe depuis sept ans et regroupe 85% de personnes handicapées au sein de son conseil d'administration.

L'objectif 10,000 a reçu l'appui du programme gouvernemental OSE (Opération Solidarité Economique) et une subvention de $65,000 a été consentie aux dirigeants de la revue.

En somme, la proclamation de l'Année internationale des personnes handicapées s'avère une lueur d'espoir pour tous ces gens, en ce sens qu'elle devrait permettre une meilleure intégration des personnes handicapées au sein de la population et ce, à tous les niveaux.



Plusieurs personnes travailleront à promouvoir l'année internationale des personnes handicapées dans la région. Il s'agit de Lise Brousseau, rédactrice en chef du magazine Feux Verts, de Jean-Guy Ramsay, directeur de la revue, de Pierre-Paul Bélanger, président du Regroupement des handicapés physiques et sensoriels du Sud-Ouest, de Luc Labelle de Valspec, d'André Longtin et d'André Théorêt, du Regroupement des handicapés. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)



Grâce à Valspec, le regroupement des handicapés bénéficiera des profits du spectacle donné à Valleyfield, le 1er novembre prochain, par Claude Valade. André Théorêt et Luc Labelle représentaient les deux organismes, lors d'une conférence de presse donnée jeudi dernier. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Kmart

EN VENTE DU 22 AU 25 OCTOBRE

Tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



BATTERIES
NO 1050 BP
PRIX COURANT $1.77
PRIX DE VENTE 99¢ ch.



NO 1035 BP
PRIX COURANT $1.77
PRIX SPÉCIAL 99¢ ch.



NO 1015 BP
PRIX COURANT $2.61
PRIX SPÉCIAL $1.49 ch.



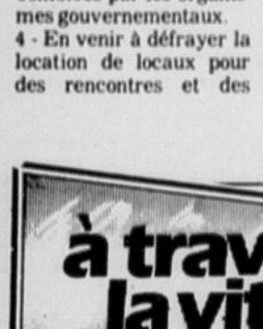
NO 216 BP
PRIX COURANT $1.73
PRIX DE VENTE 99¢ ch.

LAMPE DE POCHE
PRIX COURANT $5.37
PRIX SPÉCIAL $3.33



à travers la vitrine...

Les marchands de la rue Grande-Ile se formeront en association pour mettre leurs ressources en commun, afin de réaliser des promotions susceptibles d'attirer une plus grande clientèle. On sait que la rue Grande-Ile connait actuellement une effervescence commerciale et que plusieurs commerces très diversifiés y prennent naissance. Emilien Lapierre et Raymond Branchaud seraient parmi les promoteurs les plus intéressés au projet d'association...



La Maison A.H. Besner présente sa vente annuelle express, où pendant les dix prochains jours, on pourra profiter de prix super coupés pour ses achats de Noël. Pour l'observateur, on se demande si ces dix jours "J" ne devraient pas s'appeler les "dix jours Gilles" pour souligner l'immense travail qu'accomplit Gilles Larocque pour la Maison Besner...

Jean-Yves Paquette de Radio Auto Valleyfield, Boulevard Hébert à St-Timothée, est de retour d'un magnifique voyage à Hawaï. Jean-Yves serait mieux de ne pas laisser traîner trop de photos de son voyage, car certains de ses amis pourraient nous faire partager certaines de ses joies...

Robert "Ti-Guidoune" Richer est de retour au garage Bob Décosse, après avoir travaillé pendant quelque temps, chez Canadian Tire. Serait-ce le goût de conduire de grosses remorqueuses qui lui a fait réaliser ce retour au bercail, car on le voir régulièrement au volant de ces mastodontes qui vous dépannent quand vous êtes bien mal pris? De toute façon, Robert vous assure un service rapide et toujours efficace...

Vu dans le bureau des vendeurs de publicité du Soleil, un magnifique étui à cigarettes venant du centre d'artisanat du Chariot du Cuir. C'est une très bonne suggestion de cadeau pour Noël qui s'en vient...

Avez-vous vu la super-vitrine de la Boutique l'Ancêtre des Artisans, au 95 Grande-Ile? Le propriétaire Michel Leduc mérite toutes nos félicitations et nous l'encourageons à poursuivre en ce sens la présentation de produits du Québec, tous faits à la main...



Le Domaine 1775 vous réserve beaucoup de surprises. Ainsi, jeudi soir dernier, Murray Head et son groupe de musiciens prenaient la vedette, et recevaient des applaudissements nourris pour leur interprétation de "Between Us"...

Un nouveau salon de coiffure pour dames ouvrira bientôt rue Ste-Hélène, à côté du Salon Lui, coiffeur pour hommes. Cet endroit redeviendra le site pour toutes les têtes...



Raynald Montpetit, propriétaire de l'Agence Lamont, occupera bientôt de nouveaux locaux tout neufs pour son autre entreprise Fabrique-O-Bois, Boulevard Mgr-Langlois, face à la compagnie GoodYear...

La Maison du Spaghetti vous tendra la main à compter de la mi-novembre, au 47 rue St-Thomas. Les propriétaires Marcel Beaudoin et Raymond Arbour mettent présentement la main aux dernières transformations de cet immeuble qui vous accueillera dans une atmosphère chaleureuse à prix populaire...



Paul Barrette se fera un plaisir de vous accueillir à son garage Automobile Lebar, au 520 Chemin Larocque, pour vous donner toutes les explications sur la gamme des automobiles American Motors et camions de cette compagnie. Paul opère ce garage depuis quelque temps avec Louis Lemyre...



Gilles Beauchamp, propriétaire des Distribution du Sud-Ouest, rue Grande-Ile, doit être fier du grand talent que sa fille Lyne a manifesté, vendredi soir dernier, au programme "Génies en herbe", présenté à la télévision de Radio-Canada. Lyne a grandement aidé les représentants de la Polyvalente Baie St-Francois à défaire l'équipe d'Ottawa, qui a remporté la palme de cette émission au cours des deux dernières années...

Le retour des Braves de Valleyfield à l'aréna a fait revivre beaucoup de souvenirs à Royal Proulx, que nous rencontrons régulièrement chez Pneus Le-Mans. Royal était le préposé à la vente des billets dans le carreau de droite pour les entrées non-réservées. D'ailleurs, Royal avait commencé "sa carrière" de vendeurs de billets dans la cabine de l'ancien terrain de l'exposition, par les dimanches de courses sous harnais, cette même cabine qui servait de lieu de soulagement à certaines personnes pendant la semaine...

Les employés de Bo Jeans à Valleyfield peuvent compter sur une présence beaucoup plus régulière du patron Yves Gagné, depuis que celui-ci a complété son mandat à la présidence de la Fédération Nautique du Québec. Yves sera sûrement sur les lieux pour sa grande vente "étiquette rouge" qui débute aujourd'hui...

La pensée de la semaine, du barbier Rosaire du Salon Unisexe du Centre d'Achats Valleyfield: "Dans la pratique de la vie, l'acte est toujours plus puissant que la parole"...

Jean-Louis Brault



RABAIS 20% SUR MARCHANDISE D'AUTOMNE

NOUVEAU JEANS CORDUROY - 27 à 36

Heures d'ouverture: mardi au vendredi: 13 à 21 h samedi: 13 à 17 h

Boutique Oréade
152 BOUL. HEBERT
ST-TIMOTHEE 371-6149

Kmart

• Prix en vigueur jusqu au samedi 25 octobre 1980 • Tant qu'il y en aura • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

JOURS-K CONTINUENT



Beau téléviseur portatif noir/blanc

Modèle transistorisé, écran de 12", antenne dipôle. Garanti 1 an pièces, 90 jours main-d'oeuvre. Coffret blanc.

Prix de vente K mart 88.88 Ch



Choix de chandails chauds pour dames

Modèles de confection variée, dans un choix de styles et de coloris mode. P, M et G.

Prix de vente K mart 6.99 Ch

LA GRAND DIFFÉRENCE ENTRE EUX (ces marques fameuses) ET NOUS C'EST NOS BAS PRIX!



Rabais $5.00 à $6.00
Jeans 'Dudes'

• Prix courant K mart 14.77 à 17.96

Jeans prélavés, style western, jambe droite

Garçon 8 à 16
Confection tout coton ou 65% polyester/35% coton.
Prix spécial K mart 9.77 Ch

Étudiant 14 à 20
Confection tout coton ou 65% polyester/35% coton.
Prix spécial K mart 10.86 Ch

Jeune homme 28 à 36
Confection de denim de coton robuste de 14 onces.
Prix spécial K mart 11.96 Ch



Rabais $1.00
Doux shampooing K mart pour bébé

• Prix courant K mart 2.47

Format économique de 1 litre.

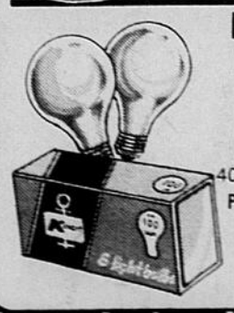
Prix spécial K mart 1.47 Ch

Oléfine à macramé Phentex®

Écheveau de 54.8 m (180') de corde robuste dans un choix de couleurs.

Prix de vente K mart 99¢ Écheveau





Rabais 46¢
Paquet de 6 ampoules

• Prix courant K mart 1.93

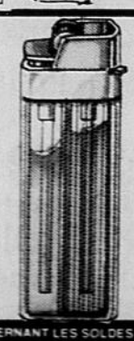
40, 60 ou 100 watts.

Prix spécial K mart 1.47 Pqt

Briquet jetable 'Fisher'

Pratique briquet à flamme réglable. Coloris variés.

Prix de vente K mart 57¢ Ch



En vente à votre magasin K mart local Kmart

REGLES CONCERNANT LES SOLDES

du 15 au 25 octobre '80

VENTE EXPRESS

PROFITEZ DES 10 JOURS "J"

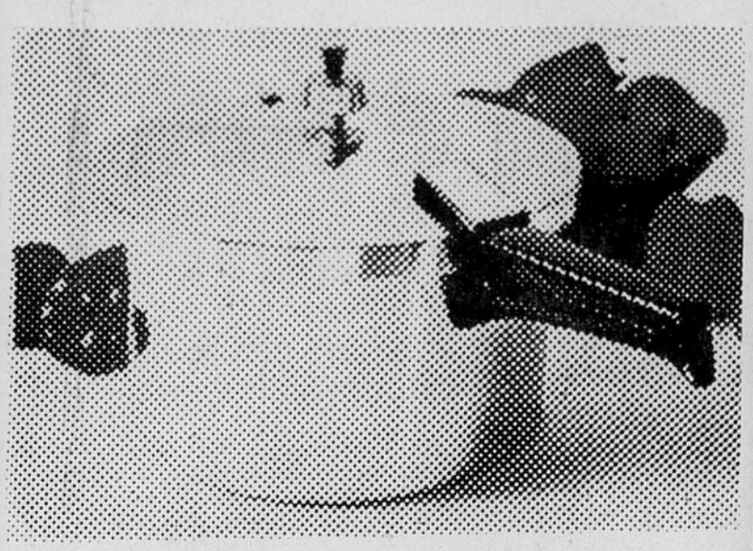
OFFRES SPÉCIALES

AHB Besner

CLINIQUE

PRESTO®

INFORMATIONS REPARATIONS SUR PLACE



VENDREDI 24 OCTOBRE

de 13 heures à 21 heures

SAMEDI 25 OCTOBRE

de 10 heures à 16 heures

Profitez de cette occasion!

PRESTO®

SUPREME ALUMINIUM

WEAR-EVER Stainless Steel

Des ustensiles de cuisne toujours très appréciés!

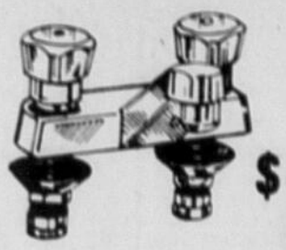
... et comme cadeau, c'est excellent



EVIER ACIER INOXYDABLE

Marque Steel Queen • Cuve simple pour la cuisine. 20½"x20"x2". Modèle à 3 trous • Fini semi-lustré.

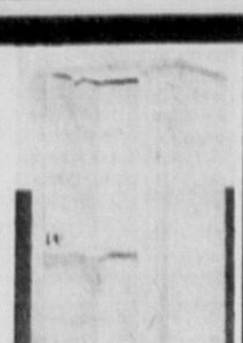
$48.88



ROBINETS DE LAVABO

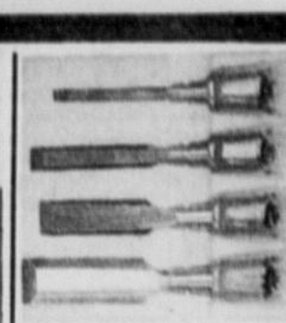
à 4" d'entre-axes. Poignées métal chromé. Gazéification. Sièges renouvelables.

$16.88



CABINE DE DOUCHE
TOUTE EN PLASTIQUE

$88.00



JEU DE CISEAUX A BOIS
" STANLEY "
avec support

$22.88

Participez à nos **TIRAGES**

10 MAGNIFIQUES PRIX
SERONT DISTRIBUES
SAMEDI 25 OCTOBRE

Demandez votre billet de participation, avec chaque achat. Bonne chance!

EMAIL LATEX



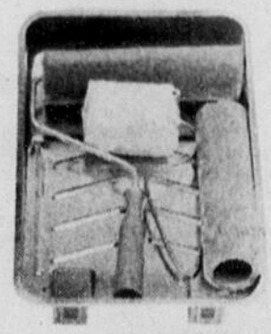
MURAL SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR

$16.88 GALLON

DECAPANT
PEINTURE · VERNIS



$3.88 PINTE



ENSEMBLE ROULEAUX
COLT
5 MCX

$3.88

NOUVEAU!
Modèle 6LN
avec coupe fil.



Pinces de blocage
VISE-GRIP M.D
à long bec.

Spécial $7.88



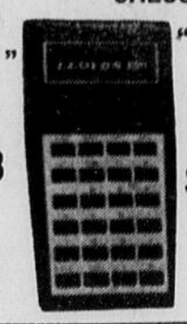
POELON DE BUFFET
"Toastess"

$31.88



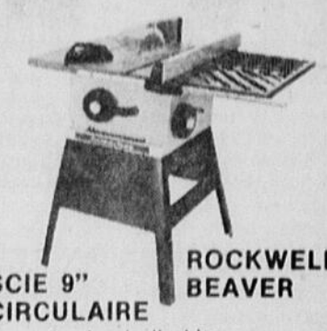
LANTERNE " EVEREADY "
modèle 9209

$24.88



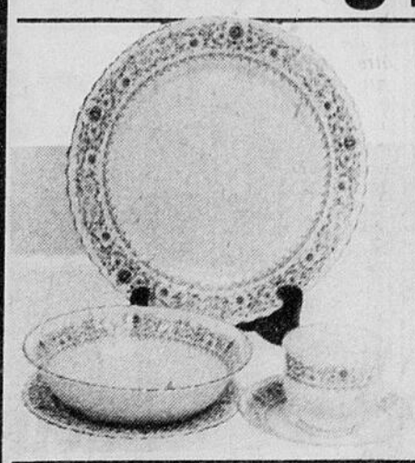
CALCULATRICE " LLOYDS "
E 511

$11.88



SCIE 9" CIRCULAIRE
à arbre inclinable
Modèle 6201B
ROCKWEL BEAVER

$294.88



SERVICE DE VAISSELLE
20 MCX

$19.88



ENSEMBLE WOK POUR CUISINE CHINOISE

$12.88



BOL SOUPE A L'OIGNON

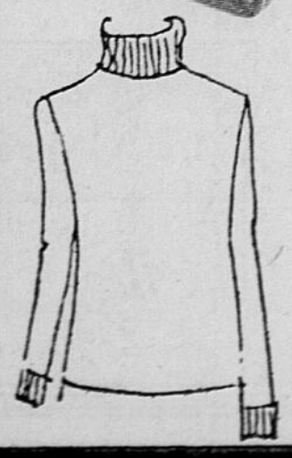
$2.88

SPORT



SAC ADIDAS
modèle 722

$8.88



CHANDAIL COL ROULE

$8.88

SOULIERS DE JOGGING

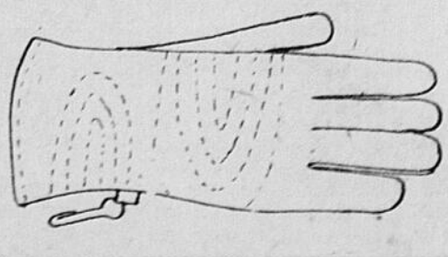
$12.88



Pour le SPORT... Besner c'est fort !

BATONS DE HOCKEY

Spécial $4.88



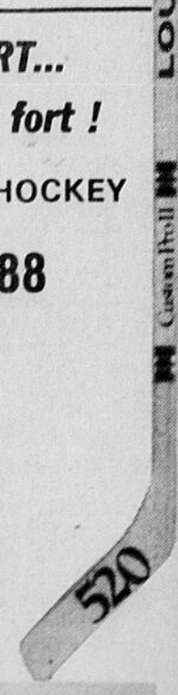
GANTS DE SKI TOUT EN CUIR

$14.88



ENSEMBLES DE SKI DE FOND

à partir de $69



Au profit de l'Ecomusée des Deux-Rives

Campagne de souscription de $250,000.



La campagne de souscription, au profit de l'Ecomusée des Deux-Rives, a pour objectif de recueillir la somme de $250,000. Les principaux collaborateurs à la mise sur pied d'un musée régional sont: le maire de Valleyfield, Mme Marcelle B. Trépanier, le président du comité de l'Ecomusée, Me Georges-André Meloche, la responsable du plan d'action, Mme Christiane Dandenault-Lapointe, le responsable de la future exposition des oeuvres de la Banque Nationale, Maurice Piché, les co-responsables de la campagne de souscription, Mesdames Yolande B. Latour et Francine Marchand-Boyer, la responsable de la publicité, Mme Rachel Lemelin, le secrétaire de l'Ecomusée, l'abbé Marcel Brisebois, la responsable de la soirée du 8 novembre, Mme André Barrette, et le directeur-général de la Société St-Jean Baptiste, Benjamin Carry. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

(Michel Jolicoeur)

On a procédé jeudi dernier à l'hôtel de ville de Valleyfield à l'annonce d'une campagne de souscription au profit de l'Ecomusée des Deux-Rives. Cette campagne sera officiellement lancée samedi le 8 novembre prochain lors de la présentation du Super Spectacle de Mode préparé par la compagnie Dominion Textile à l'occasion de son 75e anniversaire de fondation. L'objectif de la campagne de souscription est de recueillir la somme de $250,000.00.

HISTORIQUE.

Des citoyens de Valleyfield et de la région ont décidé il y a quelques mois de fonder un musée chez nous. Ces personnes ont voulu donner une vocation originale à ce musée et elles ont opté pour la formule d'Ecomusée. Cette formule tient compte de ce qui est déjà en place: des organismes et des gens déjà impliqués dans la recherche historique et archéologique, dans le domaine des arts, en fin de compte dans tout ce qui touche la culture. Cette formule permet en fait de valoriser le patrimoine naturel et culturel tout en permettant l'acquisition de biens culturels. De plus, comme l'histoire de Salaberry de Valleyfield est liée étroitement à celle de la région Beauharnois- Soulanges, il a été décidé que la formule d'Ecomusée serait appliquée à l'ensemble de ce territoire situé en bordure des deux rives du fleuve St-Laurent.

PLAN D'ACTION.

Les membres du comité de l'Ecomusée des Deux-Rives ont déjà planifié quelques activités pour les trois prochaines années et ont aussi décidé d'un plan d'action. L'acquisition d'une bâtisse ou d'un local pour le musée n'est pas le point le plus important. Cela viendra bien en temps et lieu. Ce qui est jugé primordial, c'est d'abord de constituer et d'exploiter un réseau de correspondants recouvrant l'ensemble du territoire des comtés de Beauharnois et de Soulanges. C'est aussi de constituer un inventaire du patrimoine mobilier et immobilier, de collections d'objets et de documentation.

Quant aux activités déjà prévues, en 1981, on entend organiser un circuit de signalisation des sites historiques et présenter une exposition des oeuvres de la Banque Nationale. En 1982, on présentera une exposition sur les canaux de la région qui ont influencé tout le développement et l'histoire de la région Beauharnois - Soulanges. Et pour 1983, on prévoit une exposition sur le textile qui a aussi marqué l'histoire de la région. On envisage de même l'organisation d'une biennale de la gravure à Salaberry de Valleyfield et l'acquisition d'oeuvres d'art sur papier afin de créer un musée de cette spécialité. On veut également soutenir les efforts de ceux qui entendent créer un musée de l'agriculture dans la région.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT.

Afin de mener à bien ces projets et de réaliser le plan d'action mis sur pied, il faut évidemment des sous et la contribution de la population de la région fournira l'élan nécessaire à la poursuite du projet d'Ecomusée des Deux-Rives. Les gens de tous les secteurs de la population seront sollicités au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Il en sera de même des compagnies, corporations, organismes publics et privés, etc.. L'Ecomusée des Deux-Rives sera le miroir où la population se regarde pour s'y connaître et il sera aussi un attrait touristique majeur, car il permettra aux visiteurs de mieux nous connaître. L'appui financier du public sera en fait un investissement dans la conservation de notre héritage, un investissement qui prendra de la valeur avec les années.

Le local des responsables de la campagne de souscription au profit de l'Ecomusée des Deux-Rives sera situé dans l'édifice de la Société St-Jean-Baptiste, au 111 rue Ellice à Salaberry de Valleyfield.

A Valleyfield

Le Centre hospitalier est congestionné par lesmaladeschroniques

(Normand Morand)

"En terme de ressources pour les malades chroniques, la région métropolitaine est le Biafra de la province. Or, la région de Valleyfield est le Biafra du secteur. Il n'y a que quarante - quatre (44) lits pour malades chroniques dans notre région et il en faudrait des centaines. Nous n'avons rien contre les malades chroniques mais ils occupent des lits au Centre hospitalier et ces lits devraient normalement être occupés par des malades nécessitant des soins médicaux aigus et des soins chirurgicaux".

Le directeur-général du Centre hospitalier de Valleyfield, M. Jean-Guy Nadeau tenait ces propos lundi soir lors de l'assemblée publique d'information de cette institution. Depuis quelques années, ce problème, loin de se régler, s'amplifie. D'ailleurs, la situation a été commentée par le président du conseil d'administration le Dr. Pierre Doucet et un membre du Conseil des médecins et dentistes le Dr. François Bastien.

Une trentaine de personnes assistaient à cette rencontre qui se déroulait à la nouvelle cafétéria du Centre hospitalier. Contrairement aux années antérieures, on peut souligner que l'assistance avait littéralement triplé.





Le président du conseil d'administration, le Dr. Pierre Doucet, et le directeur-général du Centre Hospitalier de Valleyfield, M. Jean-Guy Nadeau, ont longuement parlé de l'engorgement provoqué par les malades chroniques. Une trentaine de personnes assistaient à la séance d'information. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

TAXES

Prenant la parole, le Dr. François Bastien a expliqué qu'il fallait parler du problème pendant que "la soupe est chaude". Il notait que les citoyens de la régfion de Valleyfield payaient des taxes comme ceux de Montréal et ceux de la Gaspésie.

"Or, à Montréal, les citoyens ont droit à des services médicaux perfectionnés alors que les Gaspésiens sont nettement défavorisés. A Valleyfield, on se situe dans le milieu. Pourtant, les citoyens de Valleyfield paient les mêmes taxes que les Montréalais" a lancé le médecin.

Le Dr Bastien a précisé qu'il ne suffisait pas de se donner un nouvel hôpital pour régler tous les problèmes. "Il nous faudra profiter de ces nouvelles installations pour donner des services améliorés et plus nombreux à la population. Même dans le nouvel hôpital si les lits sont occupés par des malades chroniques, rien n'aura véritablement changé. Des départements comme l'ophtalmologie, la neurologie, l'urologie, la néphrologie, la gérontologie, etc... doivent absoluement être améliorés à Valleyfield. Si nous ne le faisons pas, il y a danger que nous perdions d'excellents éléments médicaux qui oeuvrent dans notre milieu".

Le médecin poursuivait en notant que le Centre hospitalier était victime à certaines occasions de véritables cas de "dumping". "On nous amène à l'urgence des malades chroniques qui occuperont des lits pourtant essentiels aux malades aigus et ces chroniques les occuperont pendant des mois. A l'avenir, nous serons plus sévères. Il y aura vraiment concertation entre les médecins et l'administration".

Le directeur-général notait qu'une certaine forme de triage était déjà appliquée au sujet des malades chroniques et que la politique en ce sens serait maintenue

CONSTRUCTION

Même si le problème des malades chroniques a été le sujet principal des discussions lundi soir, le rapport du directeur - général faisait état de nombreux autres sujets.

Il précisait que le Centre hospitalier fonctionnait à 200 pour cent. "On fait comme si on avait les facilités mais sans les facilités" a-t-il confié.

De nombreux nouveaux services ont été implantés au cours de la dernière année. Il y eut aussi redressement budgétaire. L'an dernier, le déficit avait été de $500 000 alors que cette année il n'a été que de $90 000

Au chapitre de la construction, elle accuse actuellement un retard de quatre mois sur l'échéancier mais M. Nadeau ne voit là rien de catastrophique. Si tout se déroule normalement, le nouvel édifice pourrait être inauguré au début de l'été prochain. Il faut cependant noter que certains services sont déjà accessibles dans le nouvel édifice, tels la buanderie et la cafétéria.

Ainsi, le rapport du directeur - général dénote un aspect optimiste dans l'ensemble. On sent que le prochain déménagement engendre une certaine nervosité tant chez les administrateurs et les médecins qu'au sein du personnel.

En somme, si le problème des malades chroniques se réglait, bien d'autres problèmes se résorberaient.

Des poursuites en vertu du règelement 795

(Normand Morand)

Trois citoyens dont deux commerçants de Valleyfield, seront poursuivis en cour municipale pour avoir contrevenu au règlement 795 sur l'urbanisme. Cette décision a été prise mardi soir dernier après recommandations de l'inspecteur en bâtiments.

Le conseiller Jean-Claude Garand n'a pas participé aux longues discussions entourant cette affaire mais il s'est contenté de déclarer à la toute fin: "Le conseil est en train d'étudier le règlement 795 et de voir à l'amender . Pendant ce temps, on s'amuse à poursuivre des citoyens".

Constatant que l'inspecteur en bâtiments n'avait fourni que trois rapports concernant autant de plaintes, le conseiller Peter Rozon a laissé entendre qu'un rapport concernant une plainte du quartier Bellerive-Ouest n'apparaissait pas. M. Jean-Louis Bertrand répliquait que cette plainte était entre les mains d'un avocat et qu'une poursuite ne pouvait être entamée immédiatement. M. Rozon a tout de même demandé qu'un rapport soit produit à ce sujet pour la prochaine réunion du conseil.

Quant aux trois cas de poursuites, M. Rozon soulignait qu'ils s'agissaient de cas-types et que la ville devrait retenir les services d'un avocat pour la représenter. Après discussion, le conseil a préféré attendre avant de mandater un avocat pour représenter la ville.

Pour sa part, le conseiller Roger Lécuyer s'est demandé pourquoi des contraventions ne pourraient être émises concernant le règlement 795 comme il en existe pour la circulation. "Cela éviterait aux membres du conseil de prendre des décisions politiques" a-t-il précisé. Le greffier Me Léon Laberge a expliqué que légalement de telles contraventions n'étaient pas possibles.

Tout cela a amené une autre discussion quant à l'embauche d'un avocat à plein-temps pour la ville. C'est le conseiller Adrien Lefebvre qui a amené le sujet sur la table. M. Rozon répondait qu'en 1891 il était fort probable qu'un avocat soit embauché.

HUNGRY BAY

Toujours concernant le règlement 795, le conseiller Lécuyer a rappelé qu'une maison avait été construite l'an dernier dans le secteur Hungry Bay et qu'un mandat avait été donné à un avocat afin qu'une poursuite soit entamée.

"Nous n'avons pas encore de nouvelles de cet avocat. Je demande un rapport d'ici peu. Nous sommes en droit de l'exiger. Si cet avocat est en conflit d'intérêt, qu'il le dise, nous en nommerons un autre" a-t-il lancé.

Département de santé communautaire

Remplacement du docteur Gaétan Gauthier

Le départ du docteur Gaétan Gauthier laissait vacant le poste de chef du département de santé communautaire et nous aimerions vous informer que le docteur Pierre Déom, directeur des services professionnels assurera l'intérim à ce poste d'ici à ce que nous recrutions un candidat pour occuper cette fonction.

Adjoint en médecine du travail

Il nous fait plaisir de vous informer de la venue du docteur Michel Joncas au poste d'adjoint en médecine du travail.

Diplômé en médecine en 1974, docteur Joncas oeuvre depuis plus de deux ans en milieu du travail dans la région de Beauharnois. Son expérience regarde surtout les secteurs des fonderies, des produits chimiques et de la fabrication du papier. Inscrit aux cours de perfectionnement en médecine du travail de l'Université de Montréal, docteur Joncas saura apporter une expertise très utile dans le domaine de la santé au travail.



Il vient s'ajouter à l'équipe dynamique de ce secteur de santé communautaire qui a déjà plusieurs études à son crédit et dont l'impact se fait de plus en plus sentir.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires sur la médecine du travail, vous pouvez communiquer au numéro suivant 371-6313.

Le directeur général, Jean-Guy Nadeau

boutique Féminin Pluriel

Service PersonnaLisé

• CHANDAILS • JUPES
• ROBES • TAILLEURS
• PANTALONS • BLOUSES

Nouvelle collection de FOULARDS !

BOUTIQUE Féminin Pluriel
LISE GALIPEAULT, propriétaire
365 BOULEVARD-DU-HAVRE
(près de Boutique Nicolo)
VALLEYFIELD 371-7900



25 Ça fait 25 ans qu'on vous informe

Dans le cadre de son 25è anniversaire
votre journal
le soleil
vous invite au

SUPER-SPECTACLE DE MODE

75 ans d'histoire à travers la mode

une présentation de dominion textile inc.



SAMEDI 8 NOVEMBRE
à 20:00 heures
à l'Auditorium du CEGEP
de Salaberry de Valleyfield



Le tout sera suivi d'une soirée dansante
à la cafétéria de CEGEP
avec Robert Mathieu à l'orgue

Prix du billet: $8 pers. Permis de la S.A.Q.

Cette soirée est au profit de
L'ÉCOMUSÉE des DEUX RIVES

Billets en vente aux
LIBRAIRIES BOYER

Négociations locales à Valleyfield

Ca bloque au niveau de nos acquis

Les négociations continuent toujours à Valleyfield. Il reste à négocier les chapitres touchant plus spécifiquement à la profession de l'enseignant: la participation aux comités, les affectations, la distribution des responsabilités reliées à la tâche et le calendrier scolaire.

Dans le chapitre du CALENDRIER SCOLAIRE, le Ministère de l'Education reconnaît aux enseignants la nécessité d'avoir des journées pédagogiques. La Commission scolaire, dans ses dernières offres, ne laissent pas aux enseignants la possibilité d'en déterminer le nombre et de les *fixer* là où elles sont les plus utiles. A qui servent donc ces journées pédagogiques? La Commission scolaire ne fait pas confiance aux enseignants pour planifier les vingt (20) journées pédagogiques alors qu'elle laisse à ces memes enseignants l'éducation de vos enfants?

L'importance de la participation des principaux agents de l'éducation est un fait reconnu par le Ministère de l'Education. Il existe des comités de parents dans chacune des écoles et de plus, ils sont représentés au Conseil des Commissaires. Et les enseignants? Par quels mécanismes pourront-ils se faire entendre?... Quand une décision pédagogique concernant les écoles sera discutée, comment les enseignants de Valleyfield seront-ils consultés?

Aucune réponse!

Il y avait pourtant, dans la dernière convention, un comité au niveau de la Commission Scolaire qui ne se retrouve plus dans ses offres.

Au chapitre des AFFECTATIONS, une nouvelle notion est introduite: "La capacité". Pourquoi? Devient-on "déqualifié" avec le temps? L'engagement des enseignants est du ressort de la Commission scolaire et par la suite, cet enseignant est soumis à un système de probation de deux ou trois ans qui lui donne son brevet d'enseignement. La Loi de l'Instruction publique permet à la Commission de congédier tout enseignant qu'elle juge "incompétent". Que veut-elle de plus?...

La TÂCHE DE L'ENSEIGNANT ne comporte pas seulement de l'enseignement auprès des élèves. Il faut aussi préparer les cours, corriger les travaux, effectuer certaines surveillances, évaluer correctement chaque étudiant, répondre adéquatement à leurs besoins. Il y a des situations qui sortent de l'ordinaire. Comment un enseignant peut-il avoir des contacts humains avec ses élèves lorsqu'il rencontre près de 300 élèves par semaine? Et le spécialiste au primaire qui, en plus de rencontrer plusieurs groupes, fait plusieurs écoles? Nous demandons, pour ces enseignants, une réduction de la tâche, en nombre d'heures d'enseignement, d'encadrement et de récupération. Et cela ne coûte rien à la Commission, car ce sont les autres enseignants qui assument cette partie de leur tâche.

La Commission scolaire proclame, dans une publicité faite dans le journal "Le Soleil" que nous volons aux élèves 62 330 heures en encadrement, surveillance et en activités étudiantes par nos demandes de compensation. Cette même Commission a-t-elle pensé qu'une tâche surchargée (pour ces enseignants) entraîne une attention moins soutenue à chacun de vos enfants:

LES ENSEIGNANTS VOUS DISENT QU'ILS NE SONT PAS PRETS A LAISSER ALLER LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT. Nous demandons simplement que la Commission reconduise ce que nous avions dans la Convention 75—79. Est-ce trop exiger?

Source: Syndicat des Enseignants de Champlain comité de négociations.

Huntingdon

Encore quelques jours de négociations

(Marthe Martel)

Il semble que les négociations se sont très bien déroulées à la commission scolaire de Huntingdon et on pense même en avoir terminer avec les derniers chapitres au cours de la semaine prochaine C'est du moins ce qu'a expliqué mardi au Soleil le directeur général, M. Jacques Hullman.

M. Hullman a indiqué que le mois de négociations que la commission scolaire s'était donnée pour négocier s'est terminée vendredi dernier et que les représentants de la partie patronale ont donc dû aller chercher un nouveau mandat pour négocier les derniers chapitres.

Il n'y aura donc pas de rencontres cette semaine, mais les parties se verront lundi, mardi et mecredi prochain afin de tenter de mettre un point final à la négociation. Notons cependant que les chapitres encore en suspens sont très importants. Il s'agit de ceux touchant les affectations les tâches et le calendrier scolaire.

"Le climat à la table de négociations est excellent. Jusqu'à maintenant il n'y a pas eu de blocages. Si le syndicat veut mettre un peu d'eau dans son vin, nous aurons terminé mercredi prochain" a indiqué le directeur général.

COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD

Les négociations se poursuivent également à la commission scolaire de Valleyfield mais il semble ici que l'optimiste ne soit pas si grand qu'à Huntingdon. Les gros chapitres restent à négocier. On pourrait prendre un peu plus de temps qu'à la commission scolaire voisine pour passer au travers.

Le bureau de la CSST ouvert trois jours par semaine

Le bureau de Valleyfield de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, qui était ouvert deux (2) jours par semaine, le sera trois (3) mercredis et vendredis à compter du 27 octobre 1980.

Les anciennes journées d'ouverture étaient mardi et vendredi.

Les travailleurs et les employeurs de la région de Valleyfield pourront se présenter à ce bureau, situé au 157 de la rue Victoria (bureau 204), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.

Durant les journées d'ouverture, on pourra communiquer avec un agent de liaison de la Commission en téléphonant au numéro 371-8911.

Une Vente anti-inflation

TELE-COULEUR 20"
MODELE 5931



$499.00

NOUS FAISONS MAINTENANT LA REPARATION DE TELE. Quasar

TELE-COULEUR 26"
MODELE WT 418



$719.95

CRAIG

Antenne FM Modwai
GRATUITE
avec achat d'un radio T610



3 ANS DE GARANTIE

$169.95

INSTALLATION NON INCLUS

RADIO-AUTO VALLEYFIELD
216 BOUL. HEBERT ST-TIMOTHEE
371-0931

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

BIJOUTERIE BELLERIVE

119 ALEXANDRE

VALLEYFIELD 371-9990

SPECIAL D'OUVERTURE 20% DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Grande Ouverture JEUDI 23 OCT.

HORLOGER SUR PLACE

Pour mieux vous servir

VASTE CHOIX DE BAGUES
Diamants, Alliance, etc.



BIJOUX TOUTES SORTES



BULOVA

HORLOGES DECORS ET DE REVEILS

BULOVA

La montre distinguée pour les hommes et femmes modernes.





Le langage du corps et du coeur se verbalise parmi l'élite des bijoutiers indépendants nés sous la bannière "LES BIJOUTIERS GEMME", symbole de qualité et d'excellence. Une garantie uniforme à travers le Québec accompagne un vaste choix de bijoux pour témoigner vos sentiments à l'être cher. Seul un tel expert dans le domaine vous assurera d'avoir de l'or contrôlé, un service personnalisé, des créations originales et le tout à un prix compétitif. Ces joyaux, gage de votre amour, seront hautement appréciés grâce au sceau d'intégrité de votre bijoutier Gemme, le spécialiste en bijouterie.

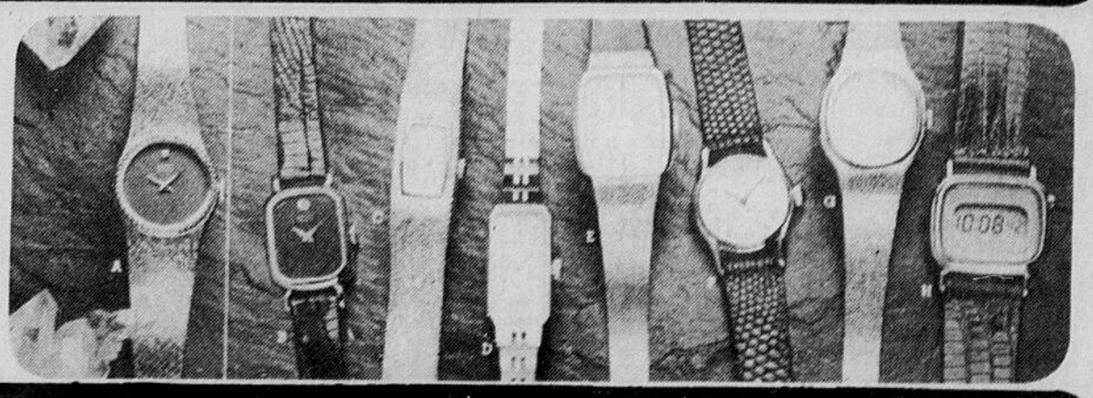
Les bijoutiers Gemme

SEIKO QUARTZ

MONTRES

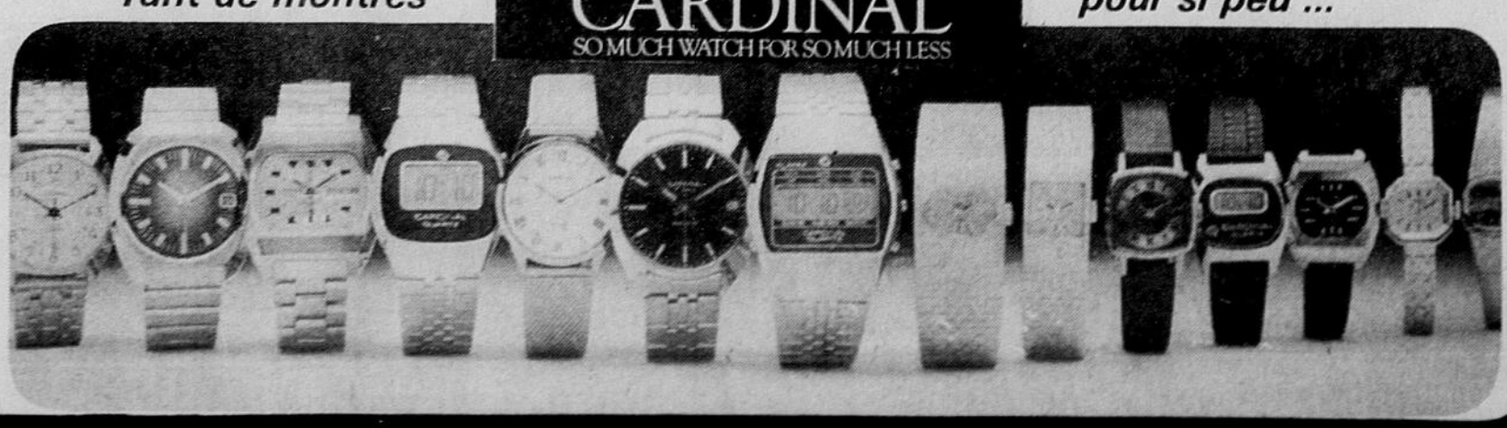
DE PRECISION

ET DE FIABILITE



Tant de montres pour si peu ...

CARDINAL
SO MUCH WATCH FOR SO MUCH LESS



décès

LAPLANTE

A Coteau du Lac, le 14 octobre à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Georges Laplante, née Delphine Brunet, demeurant au 100 Chemin du Fleuve à Coteau du Lac. Les funérailles ont eu lieu le 17 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut célébré à 14h. Incinération au Four Crématoire de Montréal.

PAGE

A Valleyfield, le 14 octobre, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Pagé, époux de feue Eugénie Primeau, demeurant au 133 rue St-Laurent à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 17 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague où le service fut célébré à 11h. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

BOURGET

A Valleyfield, le 17 octobre, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Aaron Bourget, époux de Melvina Morais, demeurant au 1 rue Jaron, app 5., à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 20 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Valleyfield.

LACROIX

A Valleyfield, le 18 octobre, à l'âge de 78 ans, est décédé subitement Mme veuve Albert Lacroix née Marie-Rose Bourdeau, demeurant au 318 boul. du Hâvre à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu hier mardi, le 21 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Hemmingford.

DUVAL

A Valleyfield, le 18 octobre, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Arthur Duval, née Jeanne Lemieux, demeurant au 72 rue Notre-Dame à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 21 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut célébré à 11h. Inhumation à Valleyfield.

SAVARD

A Valleyfield, le 19 octobre, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Joseph Savard, née Evelina Alain, demeurant au 515 rue Dufferin à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 22 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 145 St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Valleyfield.

CARTIER

A Huntingdon, le 7 octobre, à l'âge de 1 an, est décédée Julie Cartier, fille de René Cartier et de Bethel Synder demeurant au 55-A rue Dalhousie à Huntingdon Les funérailles ont eu lieu le 9 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agnès de Dundee où la cérémonie des Anges fut célébrée à 15h. Inhumation à Ste-Agnès de Dundee.

MCCAFFREY

A Huntingdon, le 16 octobre, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Harold McCaffrey, époux de feue Mabel Cameron demeurant au 102 rue Wellington à Huntingdon. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 20 octobre. Le convoi funèbre est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église St-Joseph de Huntingdon où le service fut célébré à 10h. Inhumation à Ste-Agnès de Dundee.

LEDUC

A Herdman, le 17 octobre, à l'âge de 66 ans est décédée Mm Gérard Leduc, née Blanche Parent, demeurant au 1201, rue Herdman. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 20 octobre. Le convoi funèbre est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église paroissiale de Herman où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Herdman.

ST-PIERRE

A Valleyfield, le 16 octobre, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alexandre St-Pierre, époux de Laurette Sénécal, demeurant au 125 rue Cousineau à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 20 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 281 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut célébré à 15h. Inhumation à Dorval.

FORTIER

A Valleyfield, le 20 octobre, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Gaspard Fortier née Jeannette Charbonneau, demeurant au 43 rue Jacques-Cartier à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 22 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 11h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Décès d'Albert Laurin



M. Albert Laurin, âgé de 66 ans, résidant au 458 Armand Frappier à Valleyfield est décédé mardi des suites d'une courte maladie. Il était l'époux de Marie-Rose Bolduc et père de trois enfants, Roger (Réjeanne), Mariette (Dr François Bastien) et Jacques (Carole). M. Laurin était l'ex-propriétaire du magasin IGA Boniprix de la rue Alexandre à Valleyfield. Il était membre de la Chambre de Commerce, des Moose et très actif au domaine de la politique.

Le convoi funèbre partira des Salons Ernest Montpetit et Fils Inc. 315 rue Danis pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où les funérailles seront célébrées à 14h jeudi le 23 octobre.

Décès d'Adrien Cholette

M. Adrien Cholette demeurant au 118 rue Nicholson à Valleyfield est décédé mercredi le 15 octobre dernier à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de feu Yvonne Vinet. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à la cathédrale de Valleyfield.



M. Cholette était un homme d'affaires averti et pendant de nombreuses années, il avait exploité un marché d'alimentation dans le quartier Bellerive. Il fut aussi président-fondateur de la station radiophonique locale (C.F.L.V.). Membre de nombreux organismes, M. Cholette était également très impliqué dans les domaines sportifs.

Age d'or de Bellerive

Mercredi le 22 octobre, aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'Age d'Or de Bellerive. Tous les membres sont invités à faire un effort spécial pour être présents. Les rencontres des membres du club qui se font maintenant le mercredi soir à la salle de la Caisse Populaire de Bellerive auront lieu à compter du 30 octobre, le jeudi soir au Centre des Loisirs de Bellerive.

Le Club de l'Age d'Or de Bellerive organise un souper de fèves au lard le jeudi 30 octobre à 18h au Centre des Loisirs de Bellerive suivi de plusieurs activités: cartes, marelle, bingo, danse, sacs de sable, etc. Réservez vos billets à l'avance. Tél. 373-5060 ou 373-1298 ou 371-1569.

Le Comité, par:
Marie-Berthe Drouin

REMERCIMENTS

Mme John O'Neil (Isabel), M. Bertrand Primeau, Mme Ernest Plouffe (Claire), M. Wilfrid Primeau et Mme Renald Bouchard (Rosella), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur frère M. Médéric-Roy Primeau, survenu le 23 septembre dernier, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles et dons. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Jean Deguire (Lise Hémond) et leur fils Alain, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès accidentel de leur fille Linda, survenu le 28 août dernier, à l'âge de 17 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. Marcel Emond, M. et Mme Réjean Bourdeau (Monique), M. et Mme Jean-Paul Emond, M. Jean-Guy Emond et Mlle Lise Emond remercient très sincèrement tous ceux et celles qui leur ont exprimé leurs condoléances à l'occasion du décès de Mme Marcel Emond (née Georgette McSween) survenu le 11 septembre 1980, soit par visites ou assistance aux funérailles, dons à la fondation canadienne des Maladies du Rein, offrandes de messes, fleurs ou bouquets spirituels. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Marie, Véronique et Rosalie Poirier ainsi que la famille Delphie Lanthier et la famille Armand Poirier désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Ryta Lanthier Poirier, survenu le 25 juin 1980, à l'âge de 28 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Les marques de sympathie furent des plus appréciées.

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis, tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite) après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitot la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

Y.B.

SALONS FUNERAIRES
. 315 rue Danis
. 145 rue St-Laurent
. 200 rue Champlain

ERNEST
MONTPETIT
315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.

TEL: 373-3511 SALONS les plus modernes

SUR RENDEZ-VOUS:
JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920

LOUIS J. HEBERT, D.D.
DENTUROLOGISTE
19 COSSETTE, VALLEYFIELD

LES CONSEILLANTS LAPOINTE BEAUCHAMP REYNOLDS COTE DEROME
SERVICES COMPLETS D'INGENIERIE
29 STE-HELENE, VALLEYFIELD, 371-6211
415 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL, 455-5775

VENTE DE DEBARRAS
EGLISE PRESBYTERIENNE
RUE DUFFERIN, VALLEYFIELD
JEUDI, 23 OCTOBRE
de 2h. à 8h. P.M.

AGRICULTEURS
— Faites appel à un service professionnel pour le séchage de votre récolte de maïs.
— Comparez nos services:
• Service de transport directement de la moissonneuse au séchoir;
• Système ultra-moderne de pesées approuvées par le gouvernement fédéral - talons de pesée en 3 copies pour chaque voyage - pas d'erreurs possibles;
• Réception 24 heures par jour - 7 jours par semaine;
• Service d'achat, vente et transport toute l'année;
• Coûts modiques d'entreposage à court et à long terme.
Venez nous rencontrer et visiter nos installations. Nous sommes là pour vous servir.
Centre Régional de Grain Maurice D'Aoust inc.
5, Chemin de la Rivière
St-Louis de Gonzague, Québec J0S 1T0
Tél.: 371-4530

denis leduc
155 POISSANT
371-2345
REPARATIONS LAVEUSES — SECHEUSES REFRIGERATEURS — POELES
Nous avons en main des pièces de rechange pour toutes marques
TEL QUE: INGLIS • WHIRLPOOL • GE • KENMORE • ADMIRAL • MAYTAG • HOTPOINT • McLARY (GSW)
Savon au 50 lbs
Vente d'appareils électriques usagés

ÉPARGNEZ MAINTENANT SUR DES ALLURES TOUTES NOUVELLES
NOUVEAUX BAS PRIX SUR ENSEMBLES COORDONNÉS DE CHAMBRE À COUCHER "ALLISON"
Courte-pointe à charmant motif disponible en marin et brun. Ensemble de douillette incluant le couvre-lit, les cache-oreillers et la jupe. Rideaux coordonnés ayant une attrayante frange décorative.
ÉCLATANT ENSEMBLES DOUILLETTES
SIMPLE Rég. $84.99 SPÉCIAL $63.99
DOUBLE Rég. $104.99 SPÉCIAL $78.99
QUEEN Rég. $129.99 SPÉCIAL $97.99
RIDEAU À VOLANTS
190" x 63" Rég. $64.99 SPÉCIAL $48.99
190" x 81" Rég. $76.99 SPÉCIAL $59.99
CONFECTION GRATUITE
SUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE
• N'IMPORTE QUEL TISSU POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE
• AUCUNE RESTRICTION SUR LE PRIX OU LA GRANDEUR
Choisissez parmi notre vaste gamme d'échantillon pour draperies faites sur mesure. Vous payez seulement pour le matériel nécessaire à faire vos draperies, et nous nous occupons du reste.
*Commandes pour plafonds cathédrales ou en pentes, valences découpées et rideaux à volants ne sont pas sujet à cette offre
25% DE RABAIS SUR
• STORES VERTICAUX
• TOILES
• STORES VENETIEN
FAITS SUR MESURE
SERVICE À DOMICILE GRATUIT
POUR DÉCOR DE FENÊTRES FAIT SUR MESURE
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
Rendez-vous de jour ou de soir à votre convenance. Aucun coût ou obligation de votre part.
371-2385
Couvrelits Indiens
Épais tissage de 100% coton, avec frange décorative. Frais seulement
SIMPLES Rég. $39.99 SPÉCIAL $29.99
DOUBLES Rég. $44.99 SPÉCIAL $34.99
QUEENS Rég. $69.99 SPÉCIAL $39.99
KINGS Rég. $84.99 SPÉCIAL $49.99
CACHE-OREILLERS Rég. $11.99 SPÉCIAL $6.99
PRINCESSE
tissus et draperies
CENTRE VALLEYFIELD
371-2385

UNIROYAL LES PNEUS-NEIGE DES ANNÉES 80
Faites front à l'hiver avec Uniroyal
SNOWPLOW® RADIAL À CEINTURES EN FIBRE DE VERRE
Assortissez ce pneu-neige performant et économique avec vos pneus radiaux. Les plis de l'enveloppe en polyester sous ceintures en fibre de verre mordent bien dans la neige et dans la boue. De plus, la large bande à motifs agressifs vous dégagent aisément!
$54.95 pce INSTALLE ET BALANCE
Flanc blanc
Dimensions P-185 75-R13 (BR 78-13)
Les Pneus LE MANS
UNIROYAL
383 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-6018

Commission d'étude sur la formation des adultes

Journée régionale le 3 novembre à St-Jean



Les principaux intervenants dans la region, concernant la formation des adultes sont: Roger Lécuyer de la Commission de formation professionnelle, Jean-Claude Lecompte de la Commission scolaire de Valleyfield, Jacques DesGroseilliers, agent de liaison auprès de la Commission d'étude sur la formation des adultes, Jean Ostiguy du Cégep de Valleyfield, Gilles Presseault de la Commission scolaire Des Moissons de Châteauguay, et Gilles Lavigne de la Commission scolaire régionale de Vaudreuil-Soulanges. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

(Michel Jolicoeur)

En janvier 1980, le gouvernement du Québec créait la Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA). Il s'agit d'une véritable commission d'enquête dont le mandat est d'élaborer une politique d'éducation des adultes couvrant tout le champ de la formation professionnelle et celui de la formation socio-culturelle. Le mandat se termine en mai 1981, alors que les membres de la commission devront remettre leur rapport au gouvernement.

La commission a été placée sous la responsabilité d'un comité interministériel présidé par le ministre d'état au développement culturel, Camille Laurin, et composé des ministres Pierre Marois, Pierre-Marc Johnson et Jacques-Yvan Morin, respectivement responsables du développement social, du travail et de la main-d'oeuvre ainsi que de l'éducation. La présidence de la Commission d'étude a été confiée à Madame Michèle Jean.

FORMATION DES ADULTES.

L'éducation des adultes ou la formation des adultes ne comprend pas que les cours offerts aux adultes par les commissions scolaires, les cégeps et les universités. Plusieurs organismes publics, parapublics et privés dispensent des cours aux adultees que ce soit au niveau de la formation professionnelle ou de la formation socio-culturelle et sportive.

Il s'agit donc de savoir qui a la responsabilité de faire quoi, à qui s'adresse-t'on et à quel coût? Il s'agit d'établir les orientations de l'éducation des adultes au Québec et dans notre région en fonction des besoins des citoyens.

Pour répondre à ces questions et pour réaliser l'inventaire de ce qui se fait en formation des adultes, la Commission d'étude a prévu divers moyens. Elle s'est d'abord dotée d'une équipe de recherchistes pour alimenter les commissaires sur les sujets que ceux-ci jugent pertinents. Elle a aussi prévu une consultation à deux niveaux: la présentation de mémoires et la tenue de journées régionales. Les commissaires invitent donc toutes les personnes intéressées par la question de la formation des adultes à utiliser l'un de ces deux moyens.

La présentation de mémoires doit se faire au plus tard le 31 décembre 1980. Des audiences publiques auront ensuite lieu de la fin janvier au début mars 1981.

La journée régionale de consultation pour toute la région qui comprend les sous-régions de Valleyfield, Beauharnois, Soulanges, Vaudreuil, St-Jean, Cowansville et Farnham aura lieu le 3 novembre prochain à la Centrale Catholique de St-Jean, située au 190 rue Laurier à St-Jean, à compter de 13 h et jusque vers 21 heures.

Les participants à cette journée pourront s'inscrire à trois types d'atelier: atelier des gestionnaires, atelier des intervenants et atelier des usagers. Il y aura ensuite plénière. Il sera possible de s'inscrire sur place, mais il serait préférable de s'inscrire à l'avance.

Déjà plusieurs personnes de Valleyfield et des environs ont fait connaître leur intention de participer à cette journée régionale. D'autres ont fait savoir qu'ils préparent des mémoires. La Commission d'étude s'est donnée le défi d'amener aux journées régionales 50% d'usagers parmi tous les participants. Elle veut que les usagers de cours aux adultes, de quelque forme que ce soit, puissent parler de leurs problèmes au même titre que les gestionnaires et les intervenants de la formation des adultes.

Lorsque la consultation aura été complétée au niveau des journées régionales et de la prise de connaissance des mémoires, la Commission d'étude établira des hypothèses de solution d'une politique de la formation des adultes et un débat sera organisé pour évaluer ces hypothèses. Ce débat prendra la forme d'une vaste consultation à l'échelle de la province dont les mécanismes seront annoncés ultérieurement.

En conclusion, tous ceux et celles qui veulent s'impliquer dans la consultation sur la formation des adultes doivent retenir la date du 3 novembre prochain ou encore préparer un mémoire. Pour obtenir plus d'information sur le sujet, il faut contacter l'agent de liaison pour notre région de la Commission d'étude, Monsieur Jacques Des Groseilliers, dont le bureau est situé à St-Jean. Le numéro de téléphone à signaler est: (514) 346-7841.

Gilles Leblanc & Ass.
INGENIEURS CONSEILS
19 DU MARCHE
VALLEYFIELD, QUE.
J6T 1P1
TEL. 373-3330

ROGER MORIN
avocat
39 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD 373-7144

cité de salaberry de valleyfield

AVIS PUBLIC

Règlement concernant la rémunération des membres du Conseil de la Cité de Salaberry-de Valleyfield.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, qu'un projet de règlement, visant à porter, à compter du 1er janvier 1981, la rémunération annuelle du Maire de la Cité à $32,450.00 et celle de chaque conseiller à $10,816.00, à été déposé le 14 octobre 1980. Ces sommes seront indexées annuellement conformément aux dispositions de l'article 65.4 de la loi sur les cités et villes, modifiée par le projet de loi 105 sanctionné le 18 juin 1980, pour chaque exercice financier à compter du premier qui commence après l'entrée en vigueur de ce règlement.

EN VERTU de l'article 65 de ladite loi, la rémunération annuelle du Maire est de $15,455. et celle de chaque conseiller est de $5,151.66. Ces sommes sont indexées annuellement conformément aux dispositions de l'article 65.4 de la loi sur les cités et villes.

AVIS PUBLIC est donné que ce projet de règlement doit être adopté lors de l'assemblée du Conseil qui aura lieu le 24 novembre 1980 à 20.00 heures à la salle du Conseil, sise au 2e étage de l'Hôtel de Ville, 61 , rue Ste-Cécile, Salaberry-de Valleyfield.

SALABERRY DE VALLEYFIELD, ce 17 octobre 1980.

ME LEON LABERGE,
Greffier de la Cité.

Le ministre Lessard veut rendre le fleuve plus accesible

(Normand Morand)

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard a informé l'Association des pêcheurs sportifs du Lac St-François que des études sont actuellement en cours afin de rendre plus accessible le fleuve St-Laurent dans le secteur Beauharnois-Soulanges.

On se rappelle que le président de cette association M. Gérard Ethier avait écrit au ministre en mai dernier afin de lui expliquer la nature du problème.

Quant à la réponse du ministre, elle se lit ainsi:

"La direction régionale de Montréal a déjà entrepris des pourparlers avec l'Hydro-Québec afin que les débits de l'eau soient mieux régularisés et moins dommageables à la faune et que les terrains demeurent accessibles au public. Nous devons dire que des efforts louables ont été faits.

La direction de la Planification de mon Ministère a, depuis quelques temps, formé un groupe de travail qui a comme mandat d'établir un programme d'intervention d'accès à l'eau, s'appliquant en priorité au fleuve St-Laurent. Par ailleurs, la direction régionale de Montréal élabore actuellement le plan directeur du secteur Beauharnois-Soulanges. Des études plus détaillées d'accès à l'eau seront inscrites dans ce plan directeur.

De plus, je désirerais vous informer qu'un relevé des sites propices pour des accès à l'eau sera effectué dans le cadre des travaux présentement en cours dans ce secteur.

Tout comme vous, j'ai travaillé et je continue à travailler afin de permettre la plus grande et la meilleure accessibilité possible de l'ensemble des Québécois à leurs ressources et ce, tout en respectant la faune et l'environnement.

Soyez assurés que les officiers de mon Ministère mettent tout en oeuvre afin de concrétiser ces objectifs conjointement avec des groupes d'utilisateurs.

Vous constaterez que les problèmes soulevés dans votre lettre nous préoccuppent et nous espérons pouvoir y apporter des solutions rapidement."

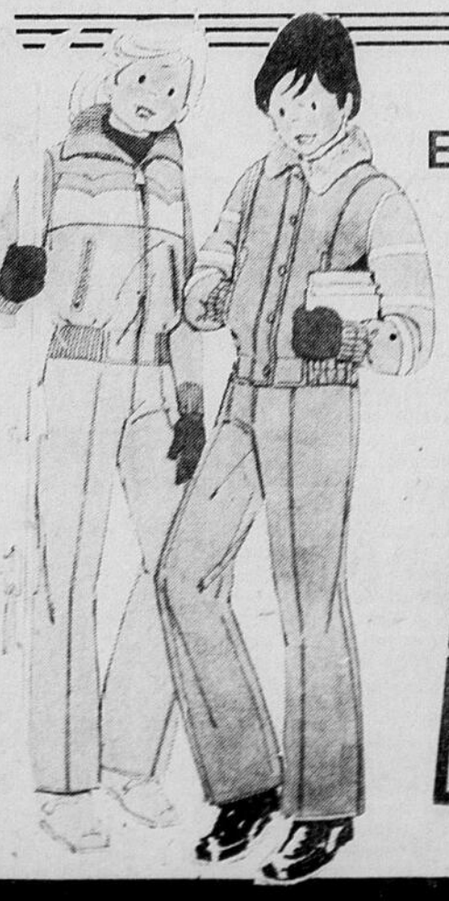
Salon Bourque

Mme Agnès Sauvé,
propriétaire
8 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD
(STATIONNEMENT FACE AU SALON, AU GARAGE TEXACO)
Faites vous belles mesdames
Grand Spécial
PERMANENTE
$50.00
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

"Les maudits cônes"

VOUS AVEZ DES PROBLEMES
A REUSSIR
VOS EXAMENS DE CONDUITE AUTOMOBILE,
POUR REUSSIR A OBTENIR VOTRE
PERMIS DE CONDUIRE?
début du prochain cours:
mercredi 29 octobre 1980
NOUS AVONS LA SOLUTION
COMMUNIQUEZ AVEC
L'ECOLE de CONDUITE VALLEYFIELD
raymond berthiaume
50 St-Hypolite
Valleyfield
373-6080

VENTE
PRE-INVENTAIRE

3 JOURS
SEULEMENT
• JEUDI
• VENDREDI
• SAMEDI
23-24-25 OCT.
SUR
vêtements
7 à 14 ans
MANTEAUX
20%
RABAIS

ENSEMBLES DE SKI
7 à 14 ans
seulement
RABAIS 20%
SPECIAUX
10%
RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN
Chaton
20 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD
371-1833

P.C.V.

175 personnes à la soirée commémorative

Samedi le 18 octobre 175 personnes ont participé à une soirée organisée par le C.A.T.A (Comité d'appui aux travailleurs accidentés), le syndicat de P.C.V., le Comité de la condition féminine du Sud-Ouest et le Conseil central de Valleyfield. Présents aussi étaient les travailleurs de Dominion Bridge en grève depuis trois mois et les travailleurs de Foresteel en lutte contre les mises à pied. L'attraction de la soirée a été le fim de Richard Boutet "La maladie, c'est les compagnies"

Le principal point relevé lors des discours a été l'importance de l'unité des travailleurs pour faire respecter et gagner leurs droits. Une unité au delà des étiquettes syndicales. Une unité à la base, hommes, femmes, travailleurs et travailleuses. Une unité qui se concrétise dans les soirées comme celle du 18 octobre et dans l'action: l'occupation des bureaux des députés locaux, manifestations, etc

Les travailleurs ont souligné dans leurs discours qu'ils ne se faisaient pas d'illusions sur le gouvernement. "Ce n'est pas en s'appuyant sur le P.Q. ou le P.L.Q. qu'on va faire avancer nos luttes, mais plutôt en comptant et s'appuyant sur nos propres forces, celles des travailleurs et de leurs épouses" a-t-on indiqué. Compter sur les syndiqués de toutes les centrales et non pas sur les pirouettes électorales du P.Q., ça c'est l'orientation à prendre.

Il faut continuer à soutenir les luttes de P.C.V D.B. et Foresteel par notre participation aux activités comme la soirée du 18 octobre.

Comité d'information C.A.T.A.



Cent soixante-quinze personnes ont participé, samedi soir, à la soirée commémorative organisée à la mémoire des travailleurs décédés à l'usine P.C.V.... Elles ont pu visiter des kiosques, entendre des interventions de travailleurs, visionner le film "La maladie, c'est les compagnies" et danser. (Photo Le Soleil)

De plus en plus d'appuis pour les travailleurs de P.C.V.

La lutte entreprise par les syndiqués de P.C.V. (CSN) pour le plein salaire aux 200 ouvriers mis à pied, suite à l'accident mortel du 26 août dernier (article 187 de la loi 17) a reçu et continue de recevoir de nombreux appuis. Voici la liste des appuis en date du 4 octobre dernier:

- Conseil Central du Sud-Ouest
- Mouvement des Travailleurs Chrétiens (N.T.C.)
- Conseil Central de Thetford Mines
- Syndicat de l'Energie et de la Chimie (Allied Chemical)
- Alliance des Infirmières de Montréal sect. Vall.
- Syndicat du Soutien Scolaire Valleyfield - Huntingdon
- CSN - Construction sect. B'nois-V'field
- Syndicat National Institut Doréa
- Syndicat des Travailleurs du Papier de Beauharnois
- Syndicat des professeurs du CEGEP de Valleyfield
- Syndicat des empl. services sociaux de V'field
- Syndicat des empl. de Gaz Métropolitain Inc.
- Syndicat de l'Hôpital Hôtel Dieu de St-Jérôme
- Conseil Central des Laurentides
- Syndicat Soutien Scolaire Châteauguay
- Syndicat Central des Laurentides
Syndicat Soutien Scolaire Châteauguay
- Syndicat des Communications du Sud Ouest
- Syndicat du CLSC Huntingdon
- Garderie Ormstown
- Action Catholique Ouvrière du Portugal
- Syndicat des travailleurs du CLSC Seigneurie B'nois
- Association des Accidentés de Rouyn
- Syndicat du Centre Hospitalier de V'field
- Communications CEQ
- Syndicat Information CSN.
- Conseil Central Montréal
- Comité d'appui Accidentés (CATA)
- Condition Féminine Sud-Ouest (CCF)
- Conseil Central du Nord Ouest Québécois
- Conseil Central de Trois Rivières
- Syndicat des travailleurs Imprimerie Brault
- Syndicat des salariés de Ventilateur Victoria (CSN)

Ti-Jean Denault - travailleur de l'Alcan

- Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.)
- Syndicat des trav. Caisse St-Estprit de V'field
- Conseil Central de Sept Iles
- Syndicat des employés de l'Université de Montréal

Dons qu'il y a eu:
Syndicat CEQ Champlain: $50.00
Fédération Nationale des Enseignants du Québec: $500.00
Dons Nourriture:
Parasol Boucanier
Paul Lalonde $5.00 étudiant, Restaurant Marina - Bo-Bec B.B.Q. Fricot B.B.Q.
Salaberry Delicatessen - Brasserie L'Alambic Brasserie du Colonel, Restaurant Bamboo
Rôtisserie Salaberry Inc., Maurice Himbeault Fiesta
Coke, Pepsi, Daniel Racicot $50.00
Signatures sur la pétition d'appuis - 3,885 noms
Macarons de soutien vendus - 2,000 macarons

Ce soutien extraordinaire développé en un peu plus de 2 semaines seulement, prouve que l'on peut compter sur la solidarité et la mobilisation qui caractérise le camp des travailleurs. Fort de cet encouragement concret, les travailleurs de P.C.V. vont poursuivre la lutte pour le plein salaire aux mis à pied qui sont victimes des conséquences d'un accident de travail dont ils ne sont nullement responsables. Deux morts, deux blessés graves ont payé pour cet accident c'est assez! La bataille se poursuit et ce n'est certes pas le "revirement de capot" de M. Lavigne et encore moins l'arrogance de M. Lévesque qui demande "d'arrêter de l'écouerer", qui va écraser les gars de P.C.V. C'est malheureux que demander le droit à son salaire et à sa job ça déplaise à M. le Premier Ministre, mais c'est mieux que de demander le bien-être social comme le suggérait le Ministre Marois. Les propriétaires de P.C.V. ont toutes les raisons d'être satisfaits du Parti Québécois. Avec un gouvernement comme ça, pas question que les profits de P.C.V. soient diminués des 200 salaires des mis à pied. Au risque de donner des haut le coeur à certains et d'aller de plus récupérer une partie des profits faits par la Compagnie sur le dos de la santé et la sécurité de ses ouvriers, la bataille pour le plein salaire (article 187 de la loi 17) va se poursuivre.

Tous les appuis sont toujours les bienvenus et la soirée commémorative du 18 octobre dernier à Valleyfield a été une autre occasion de soutien. Rappelons que plus de 175 personnes ont participé à cette soirée dont un certain nombre de représentants de syndicats de Montréal.

C'est en poursuivant ces actions militantes que les gars de P.C.V. obtiendront leurs revendications.

Conseil Central du Sud-Ouest.

TÉL. 371-6755
CLINIQUE D'ACUPUNCTURE VALLEYFIELD
MEMBRE DE L'ASSOCIATION D'ACUPUNCTURE DU QUÉBEC
94 RUE CHAMPLAIN
VALLEYFIELD (QUÉBEC)
J6T 1W8
RÉJEAN HENRI
B.Sc Physio.Dr Ac.

371-6471
BÉTON MONTPETIT inc.
PETITES OU GROSSES QUANTITES
POUR SOLAGES, PATIOS, TROTTOIRS, PISCINES, PLANCHERS, SILOS, ETC.
Vous ne payez que ce que vous utilisez
BETON FACTURE AU COMPTEUR
588 route 132, STE-BARBE, JOS 1P0

Villes jumelées

Mme Trépanier élue administrateur

(Normand Morard)

Le maire de Valleyfield Mme Marcelle Trépanier a récemment été élue au sein du conseil d'administration de l'Association des villes jumelées du Canada.

Notons qu'au Québec, vingt-cinq (25) municipalités sont membres de cette association. Il s'agit de Granby, Mirabel, Bromont, Chicoutimi, Lachine, Lac Brome, Saint-Laurent Côte Saint-Luc, Mont-Royal, Sainte-Foy, Sherbrooke, Outremont Beauceville, Anjou, Salaberry de Valleyfield, Pierrefonds, Vanier, Sillery, Boucherville, Alma, Saint-Hyacinthe, Saint-Lambert, Saint-Bruno, Longueuil, Pointe-aux-Trembles.

cité de salaberry de valleyfield

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le temps réglementaire dans les limites de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield sera l'heure normale de l'Est, à partir de DIMANCHE le 26 octobre 1980, à 2.00 heures du matin. La Cité reviendra donc à l'heure normale dans la nuit du SAMEDI le 25 octobre à DIMANCHE le 26 octobre 1980.
SALABERRY DE VALLEYFIELD, ce 17 octobre 1980.

ME LEON LABERGE,
Greffier de la Cité.

cité de salaberry de valleyfield

AUX PROPRIETAIRES inscrits le 14 octobre 1980 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 14 octobre 1980, le Conseil de cette ville a adopté le règlement no. 844 pour emprunter la somme de $70,000.00 pour pourvoir à l'achat d'un terrain devant servir à l'aéroport municipal.

QUE les propriétaires inscrits, le 14 octobre 1980, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à cette date, s'il s'agit de personnes physiques, peuvent demander que le règlement no 844 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 et 396 de la Loi des Cités et Villes;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 29 et 30 octobre 1980, au bureau du soussigné, au 2e étage de l'Hôtel de Ville, 61, rue Ste-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no. 844 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, de neuf heures à seize heures, du lundi a vendredi, et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 30 octobre 1980 dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette ville, située au 2e étage de l'Hôtel de Ville, 61, rue Ste-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

DONNE à Salaberry-de-Valleyfield,
ce dix-septième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt.

ME LEON LABERGE,
Greffier de la Cité.

L'amiantose: maladie des travailleurs

L'amiantose ce n'est pas seulement une maladie des travailleurs de Thetford. Chez-nous, à Valleyfield, plusieurs travailleurs souffrent de l'amiantose et ça laisse beaucoup de veuves.

Le CATA, Comité d'Appui aux Travailleurs Accidentés, organise une soirée d'information sur l'amiante, le 22 octobre, au Centre Garneau à 19 h. Lors de cette rencontre, il y aura présentation sur
1) l'effet de l'amiante sur notre corps.
2) les problèmes qu'ont les amiantosés et leur veuve face à la CSST (anciennement la CAT).

La CSST a toujours gardé une ligne dure par rapport aux amiantosés. Depuis 1911, nous connaissons les effets nocifs de l'amiante et en 1975 une étude scientifique à Thetford a démontré que 60% des travailleurs avec plus de 20 ans d'ancienneté avaient des anomalies aux rayons X compatibles avec l'amiantose. Malgré ça, la CSST refuse toujours de les reconnaître. En 1973, 20% des amiantosés qui se présentaient devant la CSST étaient refusés, en 1977, 80% étaient refusés. Un beau préjugé favorable!

Pour faire face à cette situation, il faut nous informer et discuter des moyens à prendre pour faire reconnaître par la CSST, tous les amiantosés et leur veuve.

Le CATA lance un appel à tous les intéressés et particulièrement à ceux touchés par ce problème à venir assister à cette rencontre: Mercredi le 22 octobre 80 à 19h, au Centre Garneau.

Le C.A.T.A.

Laisser aller son imagination...
... aménager sa cuisine vraiment à son goût, se créer un environnement exclusif, réaliser son rêve sur mesure, tout est rendu possible avec les
Les Artisans Constructeurs
• Des experts prêts à réaliser vos rêves!
• Vous avez des projets de rénovation et d'amélioration?
• Nous avons la réponse pour vos armoires, vanités, rampes d'escalier, et autres fixtures ou accessoires en bois.
• Nous vous offrons des meubles chaleureux fabriqués avec amour.
Venez faire votre choix d'armoires dans les modèles désirés en visitant notre bureau à St-Timothée. Nous ferons l'estimation.
VENTE ET COUPE DE COMPTOIR MOULE
Les Artisans Constructeurs
HEURES D'OUVERTURE 9 A.M. à 5 P.M.
RENDEZ-VOUS LE SOIR POUR ESTIME
99 ST-LAURENT ST-TIMOTHEE 371-2330 ou 371-7426



M. & Mme Rolland Paquette, St-Timothée

Spécial d'ouverture 20% DE RABAIS du 27 octobre au 27 novembre
Grande ouverture
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
GARAGE NITRO TRANSMISSION
474 BOUL. LANGLOIS
NITRO 371-4578
Service hors pair
SAMEDI 25 OCTOBRE
toute la population est invitée à venir célébrer avec nous!
UN GOUTER SERA SERVI

Rivière-Beaudette

Victime d'une poursuite à plus de 100 m.p.h.

(Normand Morand)

"Je rends un verdict de mort accidentelle puisque la victime a été la propre responsable de son décès. Dans les circonstances, les policiers faisaient leur devoir" a déclaré jeudi dernier au palais de justice de Valleyfield le coroner Gaétan Gauthier à l'issue d'une enquête relativement au décès de Normand Boulet survenu à Rivière-Beaudette le 7 octobre 1979.

La victime était seule au volant d'une motocyclette poursuivie par une auto-patrouille de la Sûreté du Québec quand elle a perdu la maîtrise de son véhicule dans une courbe.

Appelé à la barre, l'agent René Cappucelli de la Sûreté du Québec, détachement de Valleyfield a indiqué qu'il avait été appelé à se rendre au restaurant Papa Lorenzo de St-Zotique puisqu'une bagarre se déroulait à l'extérieur de cet établissement.

"A notre arrivée sur les lieux vers 2h40 de la nuit, mon collègue est descendu du véhicule pour constater qu'il ne restait plus grand monde sur le terrain de stationnement. Une personne lui a dit qu'un individu qui aurait utilisé un couteau pendant la bagarre s'apprêtait à déguerpir au volant d'une moto. Incidemment, au même moment, une moto quittait le terrain en trombe. Mon collègue est monté à bord de l'auto-patrouille et nous sommes partis à la poursuite du motocycliste, d'abord sans sirène ni clignotants. Quand nous l'avons rejoint, j'ai mis la sirène et les clignotants. Il ne ralentissait pas. Nous roulions entre 160 et 180 km/h. Nous l'avons doublé et avons ralenti, aussitôt il nous a doublé refusant de s'arrêter. Après environ sept kilomètres de poursuite, le motocycliste a perdu la maîtrise de son véhicule dans une courbe Il a dérapé et il a été projeté" a déclaré l'agent Cappucelli.

Répondant à une question du procureur de la Couronne, Me Georges Benoît, le policier précisait qu'à aucun moment son véhicule n'était venu en contact avec la motocyclette.

Quant au couteau qui a été produit en preuve, l'agent a expliqué qu'il l'avait retrouvé le lendemain matin dans un champ à proximité du restaurant. Après cette découverte, il se rendait à l'hôpital et constatait que la victime portait un étui qui aurait pu contenir un semblable couteau.

Le propriétaire du restaurant, M. Vincent Trentadue a indiqué qu'il avait communiqué avec les policiers pour leur dire qu'une dizaine de personnes se battaient à l'extérieur de son établissement.

"Quand nous avons vu que l'un des bagarreurs avait un couteau, j'ai rappelé les policiers pour leur demander de se hâter. J'avais verrouillé les portes de mon restaurant et ils cherchaient quand même à y entrer. Toutefois, ils sont demeurés à l'extérieur" a relaté le restaurateur.

Finalement, le policier Donald Essiambre a corroboré le témoignage de son collègue en précisant que la roue arrière de la motocyclette vibrait beaucoup pendant toute la durée de la poursuite. "Quant à la victime, elle était recroquevillée sur son véhicule afin d'atteindre le maximum de vitesse" a-t-il ajouté.

Melocheville

Le piéton n'a pas vu l'automobile

(Normand Morand)

Le coroner Gaétan Gauthier rendait jeudi dernier au palais de justice de Valleyfield, un verdict de mort accidentelle relativement au décès de Claude Gadoury, 19 ans de Beauharnois, survenu à Melocheville le 15 janvier 1980.

L'agent Kevin Jacques de la Sûreté du Québec, détachement de Valleyfield a expliqué que l'accident impliquant un piéton et une automobile était survenu vers 23h15 à l'angle de la route 132 et de la rue Hôtel de Ville à Melocheville.

A son arrivée sur les lieux, il a rencontré le conducteur de l'auto qui lui a semblé dans un état normal. Le policier a relevé des traces de freinage sur une distance de 17 mètres. Quant au point d'impact, il lui a été impossible de le déterminer avec précision. Le soir de la collision, le temps était clair, la chaussée était sèche et bien éclairée.

Quant au conducteur M. Bernard Godin de Valleyfield, il déclarait: "Je roulais en direction de Valleyfield à une vitesse d'environ 30 m.p.h. En arrivant à la hauteur du garage Charlebois, j'ai vu un gars à droite de la route qui semblait faire des signes. Aussitôt, j'ai senti un choc et j'ai immobilisé mon véhicule. La personne que je venais de frapper venait du côté gauche et je ne l'ai pas vue." Interrogé par le coroner, M. Godin indiquait qu'il n'avait consommé aucune boisson alcoolique au cours de cette journée.

Un ami de la victime, M. Gérard Lanteigne a expliqué qu'il se trouvait sur le terrain du restaurant situé du côté nord de la route 132. Pendant ce temps, son copain Claude Gadoury faisait de l'auto-stop de l'autre côté de la route. A un certain moment, ce dernier a décidé de venir le rejoindre. "Moi, j'ai vu venir l'auto et je lui ai crié et fait signe d'attendre. Il courait et il ne m'a probablement pas entendu et vu" a précisé M. Lanteigne.

L'impact fatal s'est donc produit à ce moment précis.

Accident à Nitro

L'automobiliste n'a pas vu le piéton



Le coroner Gaétan Gauthier

(Normand Morand)

Tout en convenant qu'il était difficile d'établir avec précision les circonstances de l'accident qui a coûté la vie à M. Gérard Leboeuf, 30 ans, le coroner Gaétan Gauthier a rendu jeudi dernier, au palais de justice de Valleyfield, un verdict de mort accidentelle au terme de l'enquête qu'il a présidé.

M. Leboeuf est décédé le 16 décembre 1979, des suites de l'accident survenu le 2 novembre précédent sur la rue Armand à Nitro.

L'agent Michel Lemyre de la sûreté du Québec, détachement de Valleyfield, a expliqué que le piéton avait été heurté vers 19h45. A son arrivée sur les lieux, le blessé avait déjà été transporté à l'hôpital. Quant au conducteur de l'auto, il lui paraissait dans un état normal.

Le policier faisait remarquer qu'à cet endroit la visibilité était très mauvaise. Quant au point d'impact, il n'a pu le déterminer mais il se dit assuré que l'auto est demeurée sur la chaussée.

Le conducteur de l'auto M. Gilles Laurent a affirmé qu'il n'avait rien vu. Il roulait à environ 25 m.p.h. en direction ouest quand il a heurté tout à coup une personne. "Je n'ai absolument rien vu, j'ai seulement senti le coup et je me suis arrêté" a précisé le conducteur.

Sa compagne, Mlle Andrée Chouinard a corroboré le témoignage du conducteur. Elle a indiqué que M. Laurent était allé la chercher peu avant l'accident et qu'il n'avait pas consommé de boisson alcoolique.

Claude Cuerrier d.d.
Denturologiste
1185 CHEMIN ST-FEREOL
LES CEDRES
HEURES DE BUREAU
LUN. AU VEN. 11H A 21H.
SAMEDI 9H A 13H.
Visite à domicile
452-2049

LES BUREAUX D'AVOCATS
dont la carte d'affaires est publiée dans cette annonce
FONT PARTIE DE
L'AIDE JURIDIQUE
c'est gratuit!

LEMIEUX LAMARCHE & LEMIEUX
AVOCATS
23 Ste-Hélène Valleyfield 371-5511

CAMILLE DEMERS
AVOCAT
59 Jacques-Cartier Valleyfield 373-6122

BANCHARD & VINET
AVOCATS
70 Nicholson Valleyfield 373-1414



Le président de l'Ordre des chiropraticiens, le Dr Jean-Paul Bergeron rendait hommage au Dr Pierre-Paul Bélanger, le chiropraticien de l'année 1980 en lui remettant une plaque honorifique pour ses services éminents rendus à la profession particulièrement dans le domaine des communications. Le bureau du Dr Bélanger est situé au 72 Donald Valleyfield, 373-8622 - brochures et dépliants disponibles sur demande. (Publi-reportage)

L'hiver est à nos pas ...



Faites votre choix dès maintenant pendant que le choix est grand.

Profitez de nos PRIX COMPETITIFS sur les MANTEAUX '81

MANTEAUX 1981

• PLAN DE MISE DE COTE

"Qui dit Grenier dit qualité"

Nous remettons les certificats VISON Majestic

CERTIFICAT DE GARANTIE Majestic

GRENIER FOURRURES
46 Du Marché
VALLEYFIELD 373-1707

GRANDE OUVERTURE

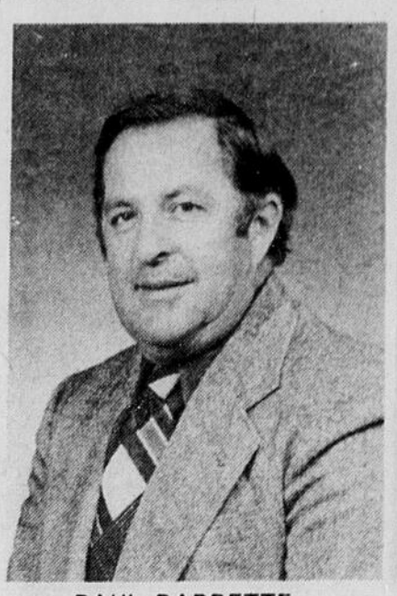
Nouveau concessionnaire à Valleyfield

American Motors

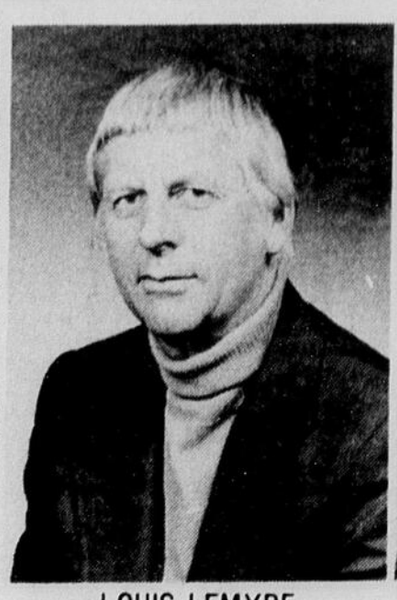
AUTOMOBILES LEBAR

520 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-9111

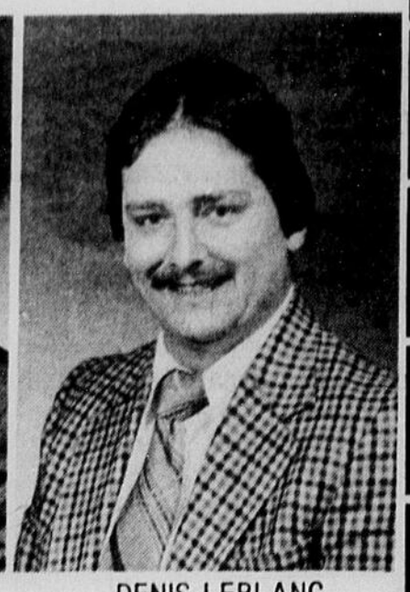
Nous vous invitons à venir nous rencontrer



PAUL BARRETTE
Président



LOUIS LEMYRE
Vice-Président



DENIS LEBLANC
Gérant des Ventes

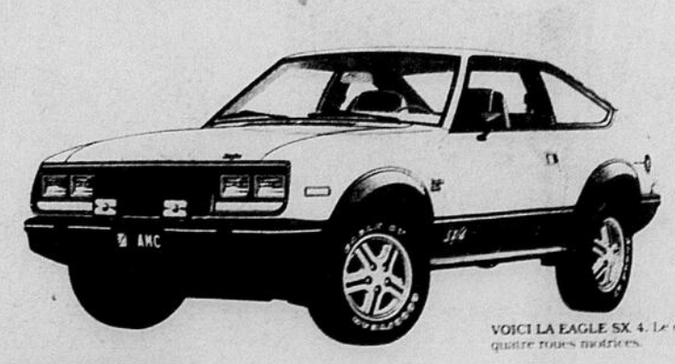
Le PREMIER manufacturier d'automobiles nord-américain à assembler ses carrosseries avec des panneaux extérieurs en tôle galvanisée.

Le PREMIER à appliquer une protection anti-rouille Ziebart à l'usine même.

Le PREMIER à émettre une garantie complète NO-RUST-THRU de 5 ans.

Le PREMIER à offrir le Plan de Protection de l'Acheteur American Motors.

Le PREMIER à présenter une gamme complète de familiales compactes à quatre roues motrices.



VOICI LA EAGLE SX 4. Le coupé sport à quatre roues motrices.

PLAN DE FINANCEMENT

Chez American Motors, nous croyons qu'une voiture économique doit avant tout être durable ...

AUTOMIBILES LEBAR y croit!

AMC bon PREMIER en 1981



VOICI LA SPIRIT GT SPÉCIAL. Une belle apparence et de bonnes performances... à un prix tout à fait spécial.



LA EAGLE 1981. Une gamme complète d'automobiles à quatre roues motrices qui vous permettra d'entrer dans l'ère de la quatrième dimension.

LA CONCORD 1981. La compacte luxueuse et durable qui vous en donne pour votre argent.

Construites pour durer American Motors

VENTE ETIQUETTE ROUGE

JUSQU'A **50%** DE RABAIS
SUR ARTICLES A ETIQUETTE ROUGE

SPÉCIAL
BO JEANS

CHANDAILS
JEANS

TOUTES SORTES D'ACCESSOIRES
à rabais jusqu'à 50%
sur les articles à

ETIQUETTES ROUGES

Quelque chose de " super "!

N.B.

Bien vérifier l'étiquette rouge!

Ca vaut la peine de voir!

Viens voir çà!

BO JEANS **BO-JEANS**

SERVICE D'ALTERATIONS GRATUITES
35 ST-LAURENT
VALLEYFIELD 371-7372
FACILITES DE STATIONNEMENT